

Quoi, l'albanité ?

Ridicule est ton amour
des trains
des autos
de tout ce qui
te ramène
à ton petit coin de terre.

Et l'idée en toi
du provisoire
toujours présente.

Est-il si difficile, vraiment,
de vivre en pays étranger
pour un homme devenu
étranger à lui-même.

Zef SKIRO



Sommaire

Dossier

- Quoi, l'albanité ? 2
- Qui sont les Albanais de Belgique ?
Kole Gjeshaj 4
- Des racines et des aigles
Safet Kryemadhi 8
- Kosovars : mosaïque et Melting Pot culturels
Selvi Sula 10
- Le bon, la brute et le truand
Kole Gjeshaj 14
- Appel à contribution du gouvernement albanais
Philippe De Bruycker 16
- Où prient les musulmans albanais ?
Selvi Sula 18
- Oui mais non !
Naim Mucaj 22
- L'engagement spectacle
Mehmet Koksali 24
- Jehona e shqipës...
Sakip Skepi 26

Etude

- L'islamophobie du Vlaams Blok
Jessica Alves Dos Santos 28

Dans la presse

- L'identité néerlandaise post-Fortuyn 32

Citizen X

- Ceci n'est pas une pipe 33

Action du mois

- Objectif Vénus 34

Dans nos rayons 35

Texte en couverture:

Zef Skiro, L'étranger, extrait de "Anthologie de la poésie albanaise", Editions Comp'Act, Chambéry, 1998, p. 305.

Photo de couverture : Statue du héros albanais Skandërbeg.

Prochain dossier :
Politique d'asile en Belgique

Quoi, l'

Un guerrier -un peu oxydé mais d'allure toujours vaillante- toise depuis trente-sept ans les bords du parc Josaphat à Schaerbeek. C'est en reconnaissance au « héros national glorieux guide des Albanais, défenseur de la patrie et de la civilisation européenne » que les « émigrés Albanais dans le monde libre » ont statué Skandërbeg. Combattant sous la bannière ottomane, le « fils d'Alexandre » changea de camp et de religion, et unit en 1443 les princes albanais contre la Sublime Porte. Héraut à deux têtes, comme le symbole national des Albanais, l'une tournée vers l'Orient, l'autre vers l'Occident, Skandërbeg annonce l'albanité, sentiment supérieur d'intérêt commun et d'unité.

Cinq siècles et demi plus tard, cette albanité, transmise de génération en génération, cristallise plus que jamais son peuple. Pourtant, bien des tourbillons auraient pu emporter cette notion difficile à cerner. Eglises et mosquées auraient pu se mésementendre. La dispersion de la population au Monténégro, au Kosovo, en Macédoine, en Grèce, en Turquie, et le flux d'émigration accélérée depuis les années nonante -20 % de la population a en effet quitté le territoire- auraient pu aussi relâcher les liens. Or non, ces liens tiennent ! D'autant plus que la fraternité qui soude les exilés albanais s'est nourrie du paradis perdu où ils pensaient retourner un jour... emportés par leur albanitude.

La communauté albanaise en Belgique est méconnue. En partie sûrement parce qu'elle vit repliée sur elle-même; parce que ses membres se marient entre eux - « mieux vaut pour un catholique albanais épouser une musulmane albanaise qu'une catholique belge »; parce qu'elle est victime de stéréotypes coriaces. Cette communauté révèle aussi un visage complexe, façonné par des migrations qui se succèdent depuis les années 50 jusque nos jours, les uns fuyant le régime communiste, les autres la guerre au Kosovo. Parmi les premiers arrivés, une majorité a continué à vivre au rythme d'une Albanie figée, comme si le temps s'était arrêté le jour où ils durent quitter leur montagne du nord, maintenant les traditions des années 50. Les derniers arrivés sont donc surpris de rencontrer ces vieux émigrés dont certains marient

albanité ?

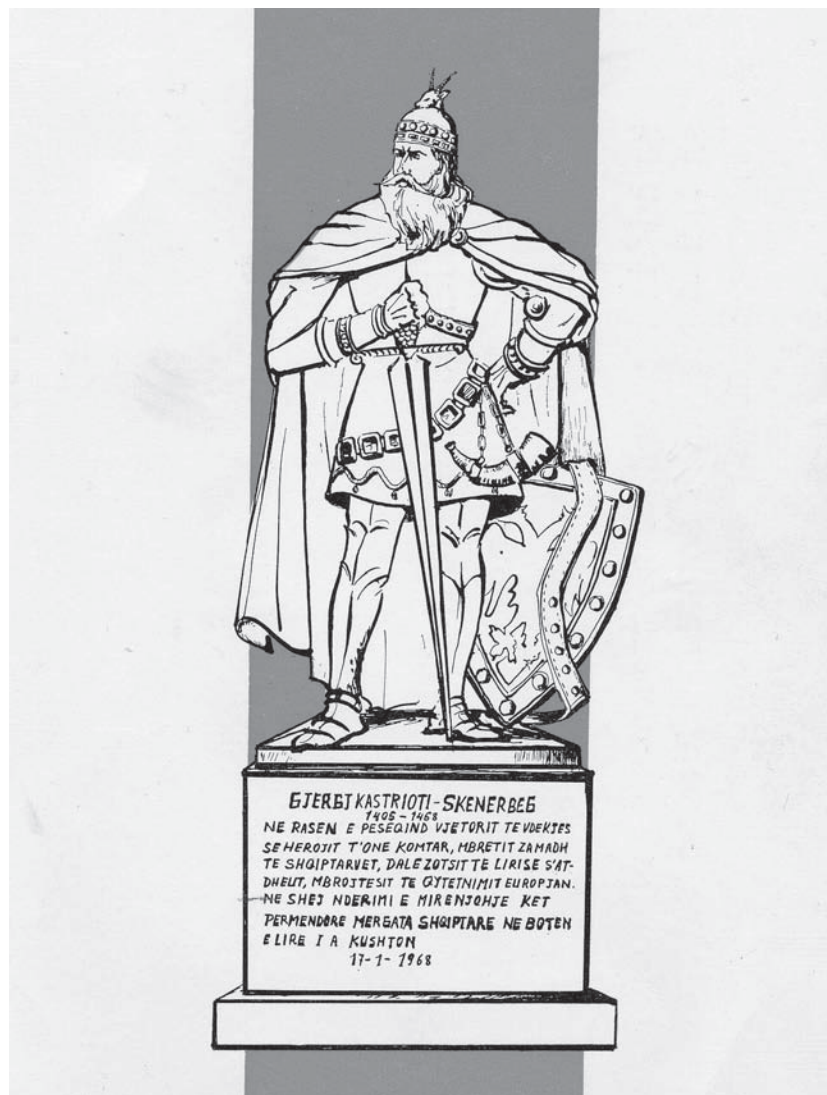
leurs enfants aujourd'hui comme au temps de leurs grands-parents, ou qui parlent un «albanais de cuisine». Le choc est donc garanti entre ces deux groupes d'immigration, ces vieux qui idéalisent des comportements et valeurs qui n'existent plus ; ces jeunes qui se montrent plus indépendants dans leur choix de vie et qui s'encombrent moins du complexe du «respect à tout prix». Des anecdotes nous ont fait sourire comme l'histoire de ce jeune footballeur albanais arrivé tout récemment en Belgique. Un des siens, installé depuis plus de quarante ans ici, saisit alors son çifteli (instrument à cordes) et lui chante l'air traditionnel de bienvenue... air que ce jeune n'avait jamais entendu !

Nous sommes donc entrés dans la communauté albanaise pour faire sa connaissance. Une fête à Jambes (près de Namur qui compte quelque mille personnes d'origine albanaise), une exposition à Saint-Gilles, un tour par la première mosquée albanaise à l'avenue Rogier à Bruxelles, un autre détour dans un bar à la rencontre d'un « gang » de jeunes -entendez un joyeux groupe qui se réunit autour d'un verre pour échanger des articles sur l'Albanie et débattre sur leurs relations avec la famille, sur l'éducation stricte et rigide de certains parents, sur leur vie parfois écartelée entre le respect du patriarche et les désirs personnels. Nous avons également rendu visite à de charmants jeunes mariés

collectionneurs frénétiques de cartes postales... d'Albanie, bien entendu ! Ainsi le dossier s'est tissé autour de ces multiples rencontres, de ces personnes disponibles et franchement heureuses de participer au projet rédactionnel. En voici le résultat : en mosaïque, à l'image de sa communauté.

Nathalie CAPRIOLI

Carton d'invitation à l'inauguration de la statue de Skandërberg. Schaerbeek 1968.



Qui sont les Albanais de Belgique ?

La population albanaise vivant en Belgique, bien que présente depuis plus de cinquante années, n'a que peu été étudiée. Evocation à la fois des racines de cette communauté et bref historique de sa présence en Belgique, en expliquant le sentiment profond d'albanité.

Les Albanais ou Shqiptar, comme ils se nomment eux-mêmes, se répartissent sur les territoires de plusieurs entités balkaniques, la République d'Albanie (3,1 millions), la République de Macédoine (450 000) et la Serbie -Monténégro et Kosovo compris- (2 millions). C'est pour des raisons différentes en fonction de leur localisation géographique qu'ils ont occupé le devant de l'actualité ces quinze dernières années. Ces Albanais constituent «l'aire de peuplement albanais»⁽¹⁾. Si l'on ajoute les Albanais émigrés en Grèce, en Italie, et dans les

KOLE GJELOSHAJ

autres pays occidentaux, il y a donc plus d'Albanais en dehors de l'Albanie que dans le «pays des aigles».

Les Albanais⁽²⁾ descendent des Illyriens, peuple indo-européen qui s'étendait des régions albanophones actuelles aux côtes dalmates. Au II^e siècle de notre ère, l'Illyrie devient province romaine -Illyricum. Leur nom proviendrait de l'une des tribus illyriennes, les Albanoi. De ces Illyriens, ils gardent dans leur histoire le souvenir de celle qu'ils considèrent comme la première reine des Albanais, Teuta, et de son mari le roi Agron. Une autre version voudrait que leur nom découle d'un mot illyrien dont les premières lettres (Alb-) feraient référence à la géographie montagneuse du pays. Ce qui se rapproche de la version de l'historien roumain Iorga quant aux racines : «... de ceux qui habitaient les rochers de l'Albanie, ces scopuli, dont le nom plutôt que le verbe latin excipio («je comprends»), vit dans le nom national albanais...»⁽³⁾. Mais, le plus communément, les Albanais (Shqiptar) se disent les fils des aigles (Shqiponjë) dont est orné le drapeau national.

Mosaïque religieuse

Ils sont divisés en Guègues au nord du fleuve Shkumbi comprenant ainsi l'entièreté des Albanais vivant dans l'ex-Yougoslavie et en Tosques au sud de celui-ci. La religion est également un élément qui les différencie puisqu'on considèrerait dans l'entre-deux-guerres qu'il y avait 70 % de musulmans et 30 % de chrétiens au pays des aigles. Ces deux religions étant elles-mêmes divisées. Les musulmans en sunnites et bektashis. Ces derniers sont les membres d'un ordre sunnite fortement influencé par les chiïtes. Ils

représentent 15 % des musulmans d'Albanie et sont particulièrement puissants dans le sud du pays. Les chrétiens quant à eux gardent les traces historiques du schisme de 1054, puisqu'on compte, d'une part, au sud du pays 20 % d'orthodoxes (comprenant la minorité grecque dont le nombre s'élève à 80.000 personnes) et, d'autre part, 10 % de catholiques dans les montagnes du nord et qui ont comme référence la ville de Shkodër. Les catholiques ne représentant que 5 % des Albanais du Kosovo qui sont donc presque majoritairement sunnites. En prenant en compte ces divers éléments, des auteurs se demandaient récemment encore : «Comment peut-on être Albanais?»⁽⁴⁾ ou «L'Albanie: une nation encore à inventer»⁽⁵⁾.

Compris dans l'Empire d'Orient au IV^e siècle, ensuite avec l'arrivée des Slaves au VI^e et VII^e siècle, les Albanais sont refoulés dans les régions albanophones actuelles. Ces régions subissent plusieurs invasions, notamment celle des Byzantins et des Bulgares. Elles tomberont ensuite successivement sous le joug du Normand Robert Guiscard (1080) et de la dynastie byzantine des Commènes. Une principauté d'Arbanie se constitue en 1190. Après le règne de Charles d'Anjou, ce furent les Serbes qui dominèrent le pays. Après avoir combattu dans la coalition chrétienne à la bataille de Kosovo Polje en 1389 contre les Ottomans, le plus important mouvement de résistance voit le jour au XV^e siècle.

Un symbole bicéphale

C'est en 1444 que se réunit à Lezhë (Albanie) une Assemblée des princes albanais sous la direction de Gjergj Kastrioti (1405? -1468) dit Skandërbeg (nom donné par les Ottomans signifiant fils d'Alexandre). Pour la première fois dans l'histoire, les Albanais sont rassemblés et parlent d'une seule voix. Outre la constitution d'une première alliance albanaise, son action sera symbolique à plusieurs égards. Il sera

perçu comme le défenseur de la chrétienté face à l'islam, les Albanais étant tous chrétiens à cette époque. Tout en ayant été éduqués par la Sublime Porte et ayant combattu pour elle dans un premier temps, l'appel de la mère patrie devient, malgré tout, le plus fort. Voilà donc réunis en un seul homme les clivages des Albanais transcendés dans une notion supérieure qu'est « l'albanité ». Ces paradoxes se retrouvent dans son blason, l'aigle bicéphale dont une tête regarde vers l'Orient et l'autre vers l'Occident, qui sera dorénavant le symbole des Albanais. Il constitue à l'heure actuelle le drapeau de la République d'Albanie : l'aigle bicéphale noir sur fond rouge.

L'islamisation progressive de la population va permettre aux Albanais d'occuper des fonctions importantes au sein de l'Empire ottoman. Ainsi, aux yeux des populations chrétiennes, les Albanais avec lesquelles elles avaient lutté se rangeaient du côté de l'oppressé.

La seconde période qui marque le pays des aigles sera celle de la « Renaissance nationale » (Rilindja kombëtare) dans la seconde partie du XIX^e siècle. C'est à ce moment que les intellectuels albanais, plus particulièrement ceux de la diaspora, initient le mouvement culturellement le plus important de l'histoire de la nation albanaise (publication du premier abécédaire en 1844 en Roumanie, établissement en plusieurs étapes d'un alphabet, ouverture de la première école primaire entièrement en langue albanaise à Korça dans le sud de l'Albanie actuelle en 1877, ...). C'est à cette occasion que Pashko Vasa, gouverneur albanais de la Porte au Liban, formula la phrase qui sous-tend ce

mouvement : *Ne voyez ni églises, ni mosquées, la religion des Albanais, c'est l'albanité* ⁽⁶⁾. L'apogée de ce mouvement du point de vue culturel verra l'adoption en 1908 à Monastir (Bitola en Macédoine) de l'alphabet albanais, lequel sera écrit dans l'alphabet latin. C'est également influencé par cette période que Shtjefen K. Gjeçovi regroupe les textes du Kanun de Lekë Dukagjini, prince albanais contemporain de Skandërbeg. Le Kanun est le code coutumier qui régissait le mode de vie tribal et clanique des Albanais. Il organisait en fait l'entièreté de la vie économique et sociale.

Découpage du territoire

C'est dans ce contexte de bouillonnement culturel pour les Albanais et dans un environnement international en pleine mutation qu'est posée pour la première fois la question albanaise devant la communauté internationale. Par peur de voir les territoires peuplés majoritairement d'Albanais partagés entre ses voisins lors du Congrès de Berlin, des intellectuels et des grands seigneurs pour la plupart déjà impliqués dans le volet culturel de cette renaissance se réunissent à Prizren (Kosovo). Cette réunion connue sous le nom de Ligue de Prizren (1878-1881) se rassembla trois jours avant l'ouverture du Congrès de Berlin pour demander aux participants la constitution d'un vilayet unique ⁽⁷⁾ regroupant les Albanais et qui serait indépendant dans le cadre de l'empire ottoman. Les Albanais qui se trouvaient principalement dans les vilayet du Kosovo, Shkodër, Monastir et Janina ne furent pas entendus et leurs territoires furent malgré tout partagés. Le Kosovo peuplé majoritairement d'Albanais prenait une



Extrait de la collection de Fran Kuliqi

nouvelle dimension en tant que foyer de l'éveil national albanais.

Le découpage des territoires peuplés d'Albanais s'est accompagné, d'une part, de la décomposition de l'empire ottoman et, d'autre part, de la montée des nationalismes serbes, monténégrins et grecs qui considéraient ces terres peuplées de musulmans qui n'avaient pas participé aux guerres balkaniques (1912-1913) comme des territoires à conquérir. C'est dans ce contexte que fut proclamée l'indépendance albanaise le 28 novembre 1912 à Vlora, ville du sud de l'Albanie actuelle.

Le XX^e siècle sera dominé par les figures d'Ahmet Zogu qui sera successivement Premier Ministre, président et roi des Albanais de 1928 à 1939, et d'Enver Hoxha qui dirigea l'Albanie communiste de 1944 à 1985 mais dont le régime ne prit fin qu'en 1990 avec la proclamation du multipartisme. Pendant cette période, les Albanais de Macédoine, du Monténégro et du Kosovo vécurent dans les différentes structures que revêtait l'Etat yougoslave. La période de 1941 à 1944 constituant une exception puisque les territoires majoritairement albanais furent incorporés dans la «Grande Albanie» de l'Italie fasciste.

Actuellement, lorsqu'on parle des Albanais il convient donc de les distinguer selon les endroits où ils ont vécu ces cinquante dernières années. En effet, si les données culturelles précitées forment les fondements communs de ce peuple, il est primordial de revenir sur le demi-siècle écoulé si l'on veut définir l'Albanais d'aujourd'hui. La durée des régimes et la forte natalité albanaise font en sorte que la grande majorité de la population est née sous les régimes précités. Il en est évidemment de même lorsque l'on évoque la diaspora albanaise.

Echapper au communisme

La première arrivée remarquable d'Albanais en Belgique eut lieu à la moitié des années cinquante. La date symbolique retenue est 1956, année de l'arrivée à Andenne d'un convoi de réfugiés provenant du camp de Gerovo en Croatie⁽⁸⁾. Selon les témoignages de personnes⁽⁹⁾ embarquées dans ce convoi, ils étaient entre 150 et 200 répartis dans trois wagons. Ces Albanais étaient majoritairement des Albanais d'Albanie qui avait fui à partir de 1945, le plus souvent en 1948 (date de la fermeture des frontières entre la Yougoslavie et l'Albanie), et jusqu'au début des années cinquante, période où le régime communiste avec à sa tête Enver Hoxha s'imposent dans l'entièreté du pays et initient les premières réformes agraires. Les Albanais qui arrivent en Belgique ont le plus souvent fui en Yougoslavie. Ils sont majoritairement originaires des régions montagneuses et rurales du nord de l'Albanie.

L'immigration des personnes ayant le même profil se poursuit jusqu'à la fin des années 60. En effet, certains avaient été logés dans des camps de réfugiés en Italie, ce qui postpose la date de leur arrivée en

Belgique. La grande majorité d'entre eux se verront reconnaître le statut de réfugiés politiques ONU selon les termes de la Convention relative au statut des réfugiés adoptée en 1951 à Genève⁽¹⁰⁾.

Dès la fin des années 50, ils s'installent principalement dans les communes bruxelloises de Schaarbeek et d'Anderlecht. Cette localisation restera une constante dans les diverses étapes d'installation des Albanais en Belgique.

“Evêques albanais qui ont donné héroïquement leur vie sous le communisme”.



Les fuites massives s'arrêteront au début des années cinquante, puisque l'Albanie ferme ses frontières et interdit à ses concitoyens de quitter le pays librement. La fuite ou la tentative de fuite entraîne la relégation ou l'emprisonnement pour les membres des familles restés au pays. On parlera de famille «touchée». Etant considérés comme ennemis du régime, leurs membres ne pourront pas, entre autres discriminations, entreprendre d'études supérieures.

Fondus parmi les migrants turcs et yougoslaves

Deux autres groupes d'Albanais arrivent dans les années 60. L'immigration turque en Belgique entraîne avec elle des Albanais. En effet, au début des années 50 est signé un traité entre la Turquie et la Yougoslavie permettant aux Turcs de Yougoslavie, principalement de la province du Kosovo, d'émigrer. Un certain nombre d'Albanais se déclarent Turcs pour pouvoir partir. Ils se fondent ainsi dans la vague d'émigration turque pour s'installer en Europe occidentale. L'autre groupe sera constitué d'Albanais de Yougoslavie (Kosovo, Macédoine et Monténégro). Ils s'inscrivent quant à eux dans le mouvement

d'émigration des Yougoslaves à partir de la seconde moitié des années 60.

Dans les années 70 et plus massivement dans les années 80, ce sont les Albanais de la Province autonome du Kosovo et de la République de Macédoine qui émigrent en masse. En effet, les années 70 furent une décennie d'émancipation pour les Albanais ; les slogans demandant la constitution du Kosovo en République font jour à nouveau. Les manifestations de 1981

cette ex-République yougoslave devenue indépendante en 1991. En fait, les Albanais de Macédoine se confondent depuis les années 60 avec l'émigration des Kosovars. A l'époque de la Yougoslavie, ils s'identifient et participent aux mouvements permettant au Kosovo d'obtenir plus d'autonomie. A l'heure actuelle, ils souhaitent se voir reconnaître le statut de nation constituante de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Des affrontements entre Albanais et les forces de l'ordre ont encore eu lieu en 2001.

Les Albanais d'Albanie privés de liberté pendant 45 ans et issus du pays le plus pauvre d'Europe sont avides, tout comme les autres membres de pays ex-communistes, de «liberté et de richesse». On assistera dès 1991 à ces événements extraordinaires de bateaux remplis de réfugiés accostant sur les côtes italiennes. Aux regroupements familiaux vont vite se succéder des émigrés fuyant le pays face aux lents progrès économiques. Des voisins aussi riches que l'Italie ou la Grèce constituent des tentations de départ quotidiennes pour eux.



commencées à l'Université de Pristina marquent un véritable tournant. A partir du printemps 1981, une lutte permanente oppose Albanais et forces de l'ordre.

La chute du Mur de Berlin entraîne au début des années 90 l'ouverture de l'Albanie et les guerres en ex-Yougoslavie. Cela aura comme conséquence l'arrivée massive d'Albanais issus de ces deux pays en Belgique.

Les uns fuient la guerre, les autres la peur de l'enrôlement dans la province la plus pauvre de la Yougoslavie et dont le taux de chômage augmente en flèche, suite à la suppression progressive de 1989 à 1990 du statut de Province autonome. Profitant de l'ouverture de l'Albanie, les Albanais du Kosovo et de Macédoine traversent le pays pour espérer arriver en Europe occidentale. Une deuxième vague de réfugiés atteint l'Europe occidentale suite aux bombardements de l'Otan sur la Yougoslavie mettant fin ainsi à la répression des forces paramilitaires et policières au Kosovo. 250 000 personnes ⁽¹⁾ auraient quitté le Kosovo depuis 1989.

Si on parle souvent des Albanais du Kosovo, il faut aussi mentionner ceux de Macédoine. Les Albanais de Macédoine constituent 30 % de la population de

Migrants très politisés

L'une des caractéristiques de l'immigration albanaise de Belgique, toutes provenances confondues, relève de sa politisation. En effet, ils ont fui leur pays d'origine principalement pour des raisons politiques. Dès lors, on ne s'étonnera pas de retrouver en Belgique les principales organisations politiques de la diaspora. La Belgique étant considérée à la fois par les autorités yougoslaves et albanaises comme l'un des lieux principaux où la diaspora albanaise est la plus virulente à l'égard de leur régime, que ce soit avant ou après 1989.

Une autre caractéristique des Albanais est leur endogamie. Pour ces Albanais poussés à l'exil, il était important de ne pas disparaître (de leur point de vue: perdre la langue, perdre les référents en terme de clan si le conjoint n'est plus albanais, ...) et de montrer que, malgré ce que le régime leur avait fait subir, ils continuaient d'exister en tant qu'Albanais. Cette endogamie permet un mélange des Albanais de la diaspora et des entités albanaises essentiellement de Yougoslavie. Elle permet aussi peut-être de garder une sensibilité particulière aux événements qui touchent de près la nation albanaise. En effet, chaque vague d'immigration perpétue à la fois la langue, les coutumes albanaises et le lien vivace avec la nation. Ce flux presque constant d'arrivants est aussi sans doute l'une des caractéristiques de cette immigration albanaise si nous la comparons aux autres populations immigrées de l'ancien bloc communiste.

Solidarité communautaire

Il faut également souligner qu'une solidarité forte perdure très souvent entre groupes de personnes ayant subi les mêmes événements et ayant appris à se connaître dans l'adversité. En effet, dans les actes importants de leur vie (mariage, enterrement ou

achat d'une maison,...), une solidarité communautaire existe, aussi bien en termes d'investissement en temps que financier. Cette aide qu'ils peuvent s'accorder les uns aux autres constitue à leurs yeux l'un des critères de la perpétuation du sentiment albanais.

Une question sensible lorsqu'on évoque la communauté albanaise de Belgique est son nombre. En effet, notamment pour les raisons déjà décrites telles la diversité des pays de provenance, il est presque impossible de la chiffrer de manière correcte. En effet, les Albanais d'Albanie arrivés dans les années 50-60 sont des réfugiés ONU, les immigrés de Yougoslavie soit ont gardé la nationalité yougoslave, soit sont reconnus comme réfugiés politiques mais dont le pays de provenance était la Yougoslavie. Pour la même époque, on compte aussi un certain nombre de nationaux turcs. A la chute des régimes à parti unique, en plus des Yougoslaves et des Albanais, s'ajoutent des Macédoniens. Pour ce qui est des seuls Albanais du Kosovo, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), qui est le premier parti au Kosovo, estimait en 1994, qu'il y avait 40.000 Kosovars en Belgique ⁽¹²⁾. Une estimation communément admise est d'évaluer le nombre d'albanophones en Belgique dans une fourchette allant de 30 à 50.000 personnes. Finalement, il semble que, malgré sa diversité due à la fois au pays d'origine, à la religion ou encore au trajet suivi pour arriver en Belgique, il est possible d'appréhender des phénomènes transcendants pour décrire la communauté albanaise de Belgique.

Kolë GJELOSHAJ

Politologue, collaborateur scientifique
au CRITEME/GASPPECO auprès
de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre
de Bruxelles. Il a dirigé avec De Waele J.-M.
«De la question albanaise au Kosovo»,
éd. Complexe, Bruxelles, 1999.

(1) M. Roux, " Les Albanais en Yougoslavie. Minorité territoriale et développement", Paris, La Maison des sciences de l'homme, 1992. (2) Pour des histoires générales de l'Albanie, voir Castellan G., « L'Albanie », PUF, coll. Que sais-je ? n° 1800, p.127. Voir aussi « Histoire de l'Albanie et des Albanais », éd. Armeline, Crozon, 2002, p. 204. (3) Iorga N., " Brève Histoire de l'Albanie et du peuple albanais", Bucarest, Imprimerie "Cultura Neamului Romanesc", 1919, p. 6. (4) Cabannes P. et B., « Passions Albanaise. De Berisha au Kosovo", Odile Jacob, Paris, 1999, p. 280 .pp. 163-204. (5) Lakshman-Lepain R., "L'Albanie : une nation encore à inventer", in " De la question albanaise au Kosovo" (sdr) De Weale J.-M. et Gjeshaj K. , Complexe, Bruxelles, 1999, p. 154, pp. 57-73. (6) Fuga A., "L'Albanie entre la pensée totalitaire et la raison fragmentaire", L'Harmattan, Paris, 1998, p. 97. (7) Division administrative ottomane. (8) Le nom de ce village croate fait référence au camp militaire dans lequel la majorité des réfugiés albanais ayant émigrés dans les années 50 en Belgique et en France ont été logés lors de cette phase transitoire de leur parcours. Les informations sur le camp ont été fournies par Ndue Gjeshaj Hysaj. Pour une brève description de ce camp, Preljocaj C., « Le bonheur pour une orange... n'est pas d'être un abricot », Lausanne, Favre, 2001, p. 216-217. (9) Informations fournies par M. Pjetër Kukaj qui se trouvait dans ce convoi. (10) Adoptée le 28 juillet 1951 par une conférence de plénipotentiaires sur le statut des réfugiés et des apatrides convoquée par l'Organisation des Nations unies en application de la résolution 429 (V) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1950. La Convention relative au statut des réfugiés est entrée en vigueur le 22 avril 1954. (11) Rugova I., "La question du Kosovo », Paris, Fayard, 2004, p.54. (12) Op. cit, p. 60.

Des racines et

L'exil c'est porter le deuil des vivants, écrivait Sénèque à sa mère depuis la Corse où l'empereur romain Claude l'avait relégué, cherchant dans la méditation une consolation à l'éloignement des siens.

Les quelques centaines d'Albanais qui arrivent par train à Andenne en 1956 depuis les camps de réfugiés de Yougoslavie savent que leur liberté nouvelle a fait le malheur de leur famille restée au pays des aigles.

SAFET KRYEMADHI

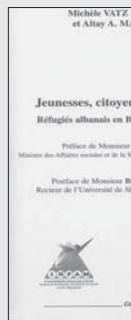
Les repréailles mêlent cruauté ottomane et terreur stalinienne : tortures, exécutions,

internement en camps de travail (dont le sinistre Gradisht près de Lushnjë), confiscation des biens. Dans une société clanique où l'individu ne compte pas, la punition collective est le plus sûr moyen de dissuader les évasions. C'est dire si une culpabilité muette rongera l'existence de ces proscrits.

A lire

Jeunesses, citoyennetés, violences. Réfugiés albanais

Cet ouvrage collectif propose un dialogue interculturel entre le Québec et la Belgique francophone autour de la place prise dans ces deux sociétés par les jeunes Albanais et Kosovars présents depuis une décennie. Une différence importante, mise en évidence dès le départ, est la tendance belge à introduire la question de la violence de ces jeunes dans le débat, alors qu'au Québec on s'emploie à la relativiser et en tous cas à la recontextualiser dans des relations internationales et régionales. Le parti pris de l'ouvrage a été d'aborder la question des stratégies de citoyenneté de ces jeunes, à travers un questionnement sur les stratégies de (re)construction de soi dans la société où ils s'installent et les modalités de citoyenneté au quotidien. C'est notamment ici que la question de la violence, soulignée en Belgique, a pu « parasiter » le questionnement car ces jeunes seraient source d'irritation majeure pour la population, alors que les contributeurs québécois s'intéressent surtout aux difficultés scolaires de ces jeunes, notamment à l'école primaire.



es des aigles

Le témoignage de Safet Kryemadhi, né à Bruxelles, sur le mythe de la terre promise comme consolation aux souffrances de l'exil

Au début, la conviction que cet exil ne durera pas, que le régime en place à Tirana s'écroulera bientôt, mais aussi les séductions du monde moderne servent de viatiques à ces rudes montagnards. Les mandats envoyés aux parents, que ceux-ci ne reçoivent d'ailleurs pas le plus souvent car confisqués par la redoutable Sûreté de l'Etat (Sigurimi), donnent aussi dans les premiers temps une raison d'être à la séparation, dans l'attente du retour prochain.

Le paradis socialiste comme prison

La consolidation du régime enveriste ⁽¹⁾, l'autarcie toujours plus grande de l'Albanie qui, dans la constitution de 1976, ira jusqu'à interdire de contracter des crédits avec les pays étrangers selon le principe de « compter sur ses propres forces », détromperont les réfugiés albanais de leur illusion. L'isolement des exilés s'accroît avec le passage des ans ; ils n'ont aucun contact téléphonique ou

épistolaire avec leur famille « touchée », au risque pour cette dernière de subir l'opprobre populaire, orchestré par les fonctionnaires locaux du Sigurimi. L'évasion elle-même est devenue presque impossible tant la surveillance est forte : les corps des fugitifs malchanceux abattus par les garde-frontières sont traînés ou abandonnés sans sépulture dans les rues du village dont ils étaient originaires ; pour l'exemple.

Pourtant, la vie continue ; des enfants naissent portant le nom de pères, de mères, de frères, d'oncles qu'on sait morts mais dont on perpétue ainsi au loin le lignage. Entre la nostalgie douloureuse d'un passé enseveli sous les décombres de la dictature stalinienne et un avenir entremêlant fragiles espoirs de retour et résignation amère, l'exilé albanais sera ce funambule immobile sur le fil du temps. Il aura ainsi éprouvé les peines de tous les émigrants mais jamais les joies sans remords.

Etranges étrangers ces Albanais qui habitent en leur rêve le pays perdu et le recréent dans leur maison en appliquant des codes de civilité et d'honneur antiques. L'aigle bicéphale trône dans tous les foyers, à la fois vigilant et protecteur. La culture de l'héroïsme comme mode de vie quotidien des parents en Albanie, si pas la condition de la simple survie dans des montagnes aussi vénérées qu'hostiles, imposera à la jeunesse une éducation des plus rugueuses, loin des valeurs véhiculées par l'école. Car transmettre la tradition signifie la préserver des tentations émoussées du monde extérieur et donner une raison d'être à l'exil. L'impossible retour console de l'impossible deuil. « L'an prochain à Tirana » devient réconfort téléologique.

Chaque famille se raconte les épisodes glorieux des siens, la bravoure des ancêtres et les vertus du Kanun, fondé sur la parole donnée (besa) et l'implacable vendetta (hakmarra), régissant un pays d'autant plus légendaire qu'il demeure pour une large part mystérieux au regard du reste du monde.

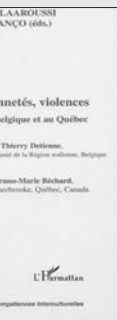
Il existera ainsi autant d'Albanie qu'il y a d'exilés albanais car l'attachement à la petite patrie, au nid d'aigle de la montagne du clan, en surplomb de vallées inaccessibles, compte bien plus que la loyauté à un Etat encore jeune, aux contours contestés, hétérogène et, depuis la Seconde Guerre mondiale, tyrannique. De même, un Albanais contient toute

nais en Belgique et au Québec

Parmi les nombreuses observations de cet ouvrage collectif, il faut souligner, au Québec, les transformations familiales, et le recours à la famille nucléaire de ces réfugiés, suite à la répartition territoriale qu'ils ont connus, alors qu'en Belgique, où l'individualisme semble (encore) moins triomphant, les réseaux de solidarité et communautaires jouent un rôle important.

Cet ouvrage vise surtout à apporter des repères aux praticiens et aux décideurs politiques et des outils d'analyse aux acteurs locaux. Il propose ainsi des descriptions de la population et des communautés albanaises, essentiellement en Belgique, les lieux de sociabilité, d'insertion et de citoyenneté des jeunes Albanais et Kosovars.

C.H.



⁽¹⁾ Jeunesses, citoyennetés, violences Réfugiés albanais en Belgique et au Québec
Sous la direction de Michèle Vatz Laaroussi et Altay Manço, L'Harmattan,
France, 2002.

Kosovars Pot cultu

l'Albanie, ainsi que l'écrivait Robert Escarpit en préface du « Général de l'armée morte » de Ismail Kadaré. Et il ne manquera pas d'Albanais pour magnifier ce pays épique au travers de leur propre destinée tragique.

Le retour du réel surviendra à partir de 1990 avec l'implosion de l'Etat totalitaire, le naufrage économique, l'anarchie généralisée, la frénésie de consommer et le désir d'Occident des jeunes Albanais. Un abîme apparaît entre les récits des exilés et l'Albanie qu'ils découvrent telle que cinquante années de stalinisme l'ont transformée. Leur histoire singulière rejoint pourtant l'histoire nationale en ce que leur fuite périlleuse d'alors est désormais indissociable de la longue tradition migratoire des Albanais. Ils ne sont d'ailleurs plus les traîtres dont le lignage, marqué d'une « biographie noire », devait porter le déshonneur mais considérés comme des braves qui, avant l'heure, avaient perçu l'arbitraire orwellien du régime déchu.

Quant à la terre promise des exilés déracinés, les jeunes générations d'émigrés albanais qui prennent leur envol aujourd'hui semblent rétorquer : *La patrie, c'est là où je me sens bien.*

Safet KRYEMADHI
Diplômé en Sciences politiques
Assistant parlementaire
de la sénatrice Marie-José Laloy

(1) Du nom d'Enver Hoxha qui dirigea l'Albanie stalinienne de 1944 à 1985.



Ces dix dernières années, la Belgique a connu un flux important d'immigrés kosovars. La présence plus ou moins massive de la population albanaise originaire du Kosovo en Belgique relève d'une double réalité migratoire. L'immigration des travailleurs se concentre surtout durant les décennies 1970-1980. Cependant il est difficile de rendre compte de la présence numérique

des Kosovars en Belgique puisque tous avaient la nationalité yougoslave. Dès lors,

il est malaisé de faire la distinction entre l'identité du groupe et celle inscrite sur un papier d'identité. Toutefois, vu le nombre majoritaire d'Albanais dans cette province (450.000) ⁽¹⁾, nous pouvons à juste titre supposer la présence des Kosovars dans cette première forme d'immigration. D'autant plus que cette hypothèse est confortée par la situation économique et sociale désastreuse dans la province qui a poussé de nombreux Albanais à rejoindre l'autre rive de l'Europe ⁽²⁾.

A ces facteurs vont se mêler les effets des tensions politiques principalement durant les années 1980 avec les répressions brutales des manifestations des étudiants albanais et la suppression du statut d'autonomie de la province du Kosovo en 1989. Par ailleurs, le déclenchement d'une guerre ouverte en 1998 et la campagne de bombardements de l'OTAN en 1999 ont renforcé le mouvement des réfugiés politiques accueillis principalement par l'Allemagne, la Suisse, et la Belgique.

En Belgique, 80 % des demandes d'asile d'Albanais du Kosovo ont été déposées entre 1980 et 2000. L'année 1999 compte, à elle seule, 13.563 demandes ⁽³⁾. Une nette baisse est, par contre, remarquée pour l'année 2001 avec seulement 1.526 demandes ⁽⁴⁾. La présence kosovare sur le sol belge est donc

S E L V I S U L A

: mosaïque et Melting rels

Les Kosovars arrivant en Belgique entre 1980 et 2000 se reconstruisent une identité avec des matériaux puisés dans la culture d'accueil mais aussi au sein d'une communauté albanaise installée ici depuis cinq décennies et dont les valeurs diffèrent. Comment se forment les nouveaux rapports identitaires selon que les personnes soient nées au Kosovo ou qu'elles appartiennent à la deuxième génération issue de l'immigration ?

bien une réalité. Pourtant, elle a été pendant longtemps délaissée par le corps politique, social, culturel et même scientifique belge -les maigres études qui se penchent sur les flux migratoires venant de cette partie de l'Europe en attestent. La seule recherche disponible dont nous avons connaissance ne date que de l'année 2002 ⁽⁵⁾.

Une communauté peu connue

Pour pallier partiellement cette absence de recherches et d'écrits, nous proposons d'analyser ici l'identité des immigrants Kosovars de Belgique. En effet, les flux migratoires sont accompagnés de grands changements dans l'identité des immigrants. De la rencontre entre les populations arrivantes et les différentes communautés présentes dans la société d'accueil, naissent de nombreuses questions. Qui sommes-nous ? Quels sont nos liens communs ou croyances partagées qui font de nous une communauté distincte des autres ? En d'autres termes, les immigrants se trouvent nez à nez avec d'autres communautés partageant des valeurs différentes de celles qu'ils connaissent. C'est ainsi que se pose la question de la redéfinition de leur identité. Comment parviennent-ils à négocier ou non leur héritage culturel avec celle du pays d'installation ? Quel rapport identitaire entretiennent-ils avec leur pays d'origine ? Autrement dit, comment se définissent-ils en terre d'immigration ?

Nous basons notre analyse sur une observation ponctuelle. Il s'agit de douze enquêtes semi-directives menées auprès de personnes, âgées entre 20 et 30 ans, dont six filles et six garçons, parmi lesquels trois jeunes de la « deuxième génération » ⁽⁶⁾ et trois jeunes nés au Kosovo et arrivés en Belgique avant l'année 2000. Cet échantillon est bien sûr loin d'être représentatif de l'ensemble des Kosovars de Belgique. Mais, faisant nous-mêmes partie de la communauté étudiée, nous n'avons pas pu avoir accès à certains lieux (les cafés, les clubs...) compte tenu des codes de conduite en vigueur au sein de cette communauté. De plus, cette dernière se caractérise par une absence d'organisation représentative à grande échelle et très peu de personnes issues de la communauté albanaise

s'engagent dans la vie culturelle ou politique belge. Pour reprendre les termes de Maillard et Leuenberger, elle est « une communauté sans tête » ⁽⁶⁾. La famille élargie reste pour les Albanais une « garantie d'une identité culturelle à préserver » ⁽⁷⁾. C'est, finalement, à travers des réseaux de relations privées que nous avons pu prendre contact avec des Kosovars de la même tranche d'âge que la nôtre, entre 20 et 30 ans. Le domaine privé s'est donc imposé de lui-même.

Les jeunes de la deuxième génération

Les enfants de migrants se distinguent de leurs parents et des jeunes ayant quitté leur pays d'origine à l'âge de l'adolescence. Ils n'ont pas été socialisés dans une logique de l'absolu d'une seule culture de référence ⁽⁸⁾. Partant du contexte spatio-culturel, ces jeunes, en possession de compétences dites « interculturelles » ⁽⁹⁾, créent leur propre identité en conciliant les différents systèmes de références. Cette identité ne se réduit pas à dire que l'immigré vit entre deux cultures ; ces immigrants élaborent une identité qui leur est propre.

L'interculturalité peut être perçue de deux façons différentes selon la vision américaine ou québécoise. En effet, les sociologues américains mettent en avant le concept de « Melting Pot » culturel tout comme A. Manço, alors que les sociologues québécois parlent plutôt de « mosaïque » culturelle.

Dans le cas des jeunes de la deuxième génération, il serait plutôt question d'une attitude interculturelle de « Melting Pot ». En effet, ces jeunes empruntent des éléments maintenus tels quels provenant à la fois du pays d'origine et du pays d'accueil ⁽¹⁰⁾. Ils tentent de manière plus ou moins consciente de puiser des éléments culturels dans les deux sphères de références pour les transformer et se les réapproprier ⁽¹¹⁾. Ce type d'interculturalité fait donc référence « au croisement, à la négociation, à l'intersection, à l'interprétation ou à l'interstructuration positive des cultures » ⁽¹²⁾.

A lire

Voyage en Unmikistan

Prizren - Kosovo, printemps 2003. Un groupe d'auteurs kosovars se réunit autour de Daniel Lemahieu pour un atelier d'écriture. Leurs textes reflètent la société kosovare contemporaine : les blessures de la guerre, les errements des Occidentaux, les drames et les contradictions de la quête d'une identité, la lutte contre la violence et la corruption. Voyage en Unmikistan, autrement dit le Kosovo, sous administration de l'UNMIK.

Emmené par Daniel Lemahieu, auteur et ancien secrétaire général du Théâtre national de Chaillot avec Antoine Vitez, l'atelier a réuni Sabri Hamiti, l'un des principaux dramaturges kosovars, également chef de groupe au Parlement du Kosovo, Ilirjan Bezhani, l'auteur des Arnaqueurs, invité de l'Albanie voisine, Kujtim Paçaku, artiste de la communauté Rom de Prizren, et plusieurs auteurs de la nouvelle génération théâtrale à Prishtina, dont Doruntin Basha, emmenés par Jeton Neziraj, directeur du centre Multimedia.

C.H.

Voyage en Unmikistan. Version bilingue albanais-français Paris, L'espace d'un instant, 2004, Par un collectif d'auteurs kosovars sous la direction de Daniel Lemahieu.

« Un juste milieu »

Idaet, Mirvet, Fatmire, Bekim et Bachkim estiment qu'il est plus que nécessaire d'envisager un mixage des deux cultures. A la question suivante : Quelle place occupe la culture de la Belgique dans ton identité ?, ils répondent : *Je suis belge mais je ne pourrais pas me mettre à 100 % dans une culture belge. Je voudrais faire un mixte des deux qui ne gêne personne.* (Idaet). Mirvet parle d'un juste milieu. Fatmire considère qu'il faut prendre les meilleures choses pour s'intégrer dans les deux (...). Bekim exprime sa reconnaissance à la Belgique : *Je suis très attaché parce qu'ils m'ont accueilli quand j'avais quatre ans (...).* Quant à Bachkim, il accorde une place à la culture de la Belgique parce qu'il s'y trouve.

Ces réponses nous montrent que ces jeunes développeraient une identité qui combinerait les codes culturels du pays d'origine et du pays d'accueil. Ils adopteraient finalement des attitudes qui ne sont pas empreintes uniquement de l'un ou de l'autre système de référence. Leurs comportements dans le public ou le privé ne sembleraient pas se rapporter à une seule mais bien à deux cultures au moins, celle du pays d'origine et celle du pays d'accueil.

Toutefois, une telle attitude identitaire n'efface en rien l'attache que ces jeunes vouent à la nation albanaise. Pour eux, ce qui reste important, c'est de savoir d'où ils viennent. Idaet : *Il s'agit (pour nous) de savoir d'où*

l'on vient (...). C'est vraiment savoir que tu es albanais et que tu dois parler albanais, que tu as quelques coutumes à respecter. Quant à Fatmire, elle met l'accent sur le fait qu'on est fier de dire qu'on est albanais (...), le côté albanais est toujours là, même pour ceux qui sont ici depuis des années. Selon elle, cet attachement viscéral des Albanais à leur terre d'origine vient du fait que le peuple albanais à de tous temps été déchiré et qu'il est en quête de sa propre identité. Quant à Bachkim, il nous dit que la situation de guerre dans son pays a renforcé son attachement à sa terre et à sa culture d'origine. C'est ce qui lui fait dire : *C'est l'albanité qui compte.* Maillard et Leuenberger font la même remarque pour la Suisse en disant que *l'attachement viscéral se renforce encore lorsque la guerre éclate en Kosovo, début 1998 (...)* ⁽¹³⁾. Finalement, l'usage de leur langue, leurs racines, leur origine, leurs coutumes et traditions albanaïses restent fort présents dans leur identité malgré leur attitude interculturelle de *Meelting Pot*.

Les jeunes nés et socialisés au Kosovo

Contrairement à la deuxième génération, les jeunes nés et socialisés dans le pays d'origine sont soumis à une situation d'acculturation : être élevé dans un pays et devoir intégrer et s'adapter par la suite à un deuxième système culturel ⁽¹⁴⁾. En effet, ces nouveaux arrivants,

pour la plupart des réfugiés politiques, sont confrontés à de nouvelles cultures jusqu'ici inconnues. De cette confrontation avec le pays d'accueil, s'en suit également une restructuration de leur identité. Dès lors, nous pourrions nous attendre à ce que ces jeunes adoptent une attitude d'assimilation oubliant ainsi leur pays d'origine ⁽¹⁵⁾. Mais, il n'en est rien. Ces jeunes auraient plutôt tendance à développer une attitude identitaire de type interculturel en situation d'acculturation. Toutefois, il ne s'agit plus de parler d'une identité de « Melting Pot » comme pour leurs compatriotes de la deuxième génération. Il serait plutôt question d'une stratégie identitaire dite de *mosaïque*. En effet, chez la majorité de ces jeunes, la culture du pays d'accueil est prise en

Fraipont 1999. Accueil de réfugiés K d'asile de la Croix-Rouge de Belgique.



compte mais elle n'est pas mélangée à leur système culturel originel. L'assimilation partielle de la culture d'ensemble par ces jeunes n'efface en rien leur culture, leur langue, leurs traditions et coutumes albanaises. Il semblerait que ces deux sphères culturelles coexistent mais ne se mêlent pas. C'est la séparation et la juxtaposition de ces systèmes de références qui sont privilégiées.

Dichotomie culturelle

Dans ce cas de figure, chaque univers culturel correspondrait à une sphère relationnelle bien distincte. Ici, la dichotomie culturelle se calquerait à la division publique/privée de la société d'accueil. En effet, dans la sphère publique, la culture du pays d'accueil est privilégiée. Ils ne parlent que de la culture belge. Aferdita nous fait remarquer : *J'utilise la culture de la Belgique parce que j'en ai besoin au boulot (...)*. Mirlinda note aussi qu'en dehors du domicile il faut aussi ressembler à l'endroit où l'on est (...). Mais, une fois dans la sphère privée, les standards de vie du pays d'accueil disparaissent. Aferdita ajoute d'ailleurs : *Je dois parler leur langue et respecter certaines de leurs règles mais en dehors du boulot, je respecte ma culture.*

Leur statut de réfugié politique, l'attente de la régularisation de leur situation et les conditions d'accès à l'aide sociale ont certainement poussé ces jeunes à adopter les standards de vie du pays d'accueil assez rapidement. Arrivés à un jeune âge, certains de ces Kosovars ont continué à poursuivre leur scolarité en Belgique. Beaucoup d'entre eux rappellent que cela leur a permis d'apprendre le français ou le néerlandais assez rapidement. Mais pour la majorité, cette

adaptation reste de façade ou, plus justement dit, reste confinée dans une sphère bien précise, celle de l'espace public.

La sphère privée est, quant à elle, complètement empreinte des référents propres à leur pays d'origine comme l'attestent ces quelques commentaires : *Dans chaque coin de ma maison, (il y a) des éléments, des décorations, des livres, des drapeaux, des photos de héros albanais... rappelant d'où je viens, du Kosovo*, Redon. *Chez moi, c'est au Kosovo, il n'y a rien qui change*, Bedri. D'autres encore expriment leur appartenance nationale par la langue comme Aferdita, Mirlinda, Beslim et Blerta. Certains évoquent le 28 novembre (fête nationale albanaise), la musique,

l'alimentation, le sang, les racines, les coutumes, les traditions... Par ailleurs, ils accordent tous aussi une grande importance au maintien de l'endogamie comme règle sociale en matière de mariage. Comme Blerta le dit : *On ne doit pas mélanger le sang.*

Finalement, ce sont là des processus différents qui ont permis aux jeunes Kosovars immigrés d'élaborer leur propre identité. Cette dernière s'est donc construite sur base d'une sélection de référents identitaires de l'une et l'autre cultures suivant leur histoire personnelle et les faits situationnels. En d'autres termes, il a été question de créer une sorte d'équilibre entre, d'une part, les règles de vie plus anciennes et, d'autre part, les nouvelles aspirations culturelles de la société d'installation afin d'imaginer une nouvelle identité kosovare des migrants favorisant soit le mélange soit la combinaison des sphères culturelles.

Mais à côté de cela, une forte persistance du sentiment national dans l'identité de tous ces jeunes interviewés se maintient. Leur attachement à la nation albanaise reste très présente même s'il s'exprime de façon différente parmi ces jeunes. Il constitue l'élément prédominant de leur système de référents identitaires. L'héritage identitaire et culturel issu de leur pays d'origine ne resterait pas confiné dans le passé ni le lointain. Il serait plutôt intériorisé dans chacun des membres de cette communauté, qu'il soit né ici ou là-bas. Il se manifesterait le plus souvent de façon inconsciente dans les pratiques, les structures et les représentations des membres de cette communauté.

Selvi SULA
Politologue

Kosovars au centre pour demandeurs



Photo: Croix-Rouge de Belgique.

- (1) Jean-Michel De Waele, Kôle Gjeshaj, « Un indispensable retour sur le passé », in Jean-Michel De Waele, Kôle Gjeshaj, *De la question albanaise au Kosovo*, Bruxelles, Complexe, 1999, pp. 21-33, p. 21. (2) En effet, le Kosovo connaît un taux de pauvreté et de dynamisme démographique les plus explosifs du pays, une absence de débouchés professionnels face aux attentes d'une génération naissante d'intellectuels mais aussi des crises économiques dans les années 1980. (3) Ce chiffre doit être nuancé puisque de nombreux Albanais originaires d'Albanie n'hésitent pas à se faire passer pour des Kosovars sous prétexte que la procédure de demande d'asile politique leur est plus accessible. (4) Alain Maillard et Ueli Leuenberger, *Les damnés du troisième cercle. Les Kosovars en Suisse, 1965/1999*, Genève, Métropolis, 1999, p. 120. (5) Michèle Vatz Laaroussi, Altay A. Manço, *Jeunes, citoyennetés, violences. Réfugiés albanais en Belgique et au Québec*, Paris, L'Harmattan, 2002. (6) Voir Serge Feld et Altay Manço, *L'intégration des jeunes d'origine étrangère dans une société en mutation. L'insertion scolaire, socioculturelle en Belgique francophone*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 164. (7) Alain Maillard et Ueli Leuenberger, op. cit., p. 33. (8) Michèle Vatz Laaroussi, Altay Manço, op. cit. p. 168. (9) Marc Breviglier, « L'étreinte de l'origine, attachement, mémoire et nostalgie chez les enfants de l'immigré maghrébins », in *Confluence Méditerranée*, n° 39, automne 2001, pp. 37-48, p. 37. (10) Altay Manço, *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration, perspectives théoriques et pratiques*, op. cit., p. 20. (11) Alain Moreau, « Culture de l'entre-deux et adaptation psychique des migrants », in Philippe Dewitte, op. cit., pp. 246-251, p. 250. (12) Altay Manço, *L'intégration des jeunes d'origine étrangère dans une société en mutation. L'insertion scolaire, socioculturelle en Belgique francophone*, op. cit., p. 14. (13) Ibid., p. 45. (14) Alain Maillard et Ueli Leuenberger, op. cit., p. 58. (15) Altay Manço, *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration, perspectives théoriques et pratiques*, op. cit., p. 147. (16) Carmel Camilleri, « La culture et l'identité culturelle, champs notionnel et devenir » in Carmel Camilleri et Margali Cohen-Emerique (dir), *Chocs de cultures : concepts et enjeux pratiques de l'interculturel*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp. 21-73, p. 30.

Quel est le lien entre violence et immigration albanaise en Belgique ? Ce sont d'abord les Albanais habitués à vivre armés dans leur pays d'origine qui ont continué à porter une arme à feu par tradition. Ensuite vont se juxtaposer et se confondre des tensions politiques et des conditions socio-économiques qui poussent certains dans le banditisme.

Chez les Albanais, la possession d'une arme à feu permettait d'être un «homme» car on pouvait protéger sa famille notamment lors des vendettas qui étaient légions dans le nord de l'Albanie (d'où est originaire la majorité des Albanais arrivés en Belgique dans les années 50 et 60).

KOLE GJELOSHAJ

A la naissance d'un fils, on exprimait souvent sa joie d'avoir «un fusil» supplémentaire dans la

Certes il est difficile de présenter une communauté entière sous un aspect bien particulier sans que des études approfondies n'aient été menées. Cela conduit à considérer que le préjugé « les Albanais sont violents » est avéré. Il faut néanmoins signaler la contribution de A. Manço et M. Vatz-Laaroussi dans «Jeunesses, citoyennetés, violences. Réfugiés albanais en Belgique et au Québec». Les auteurs, après avoir contacté différents acteurs tels que des intervenants

Le bon, la brute et

maison. C'est sous cet angle particulier que nous avons choisi d'aborder l'un des clichés dont sont affublés les Albanais de Belgique.

sociaux et des représentants du monde judiciaire, se sont rendus compte que ce qui semblait notamment caractériser les immigrés Albanais arrivés récemment en Belgique était la violence qu'ils exprimaient ⁽¹⁾.

Déjà les Albanais d'Albanie, réfugiés politiques arrivés en Belgique majoritairement à partir du milieu des années cinquante, se distinguaient par la possession d'armes à feu. Ceux-ci sont principalement regroupés dans les communes bruxelloises de Schaarbeek et d'Anderlecht. Mais c'est dans cette première commune que se situaient les lieux de rencontres, principalement les cafés.

A lire

Le bonheur pour une orange... n'est pas d'être un abricot

C'est l'histoire d'une aventure intérieure. Alors qu'elle est en pleine ascension professionnelle, l'auteure apprend, à 30 ans, qu'elle a un cancer. Condamnée à mort par la médecine officielle, elle n'accepte pas ce verdict et trouve le courage de remettre en question sa vie entière. Elle remonte alors le fil de son existence : le carcan d'une famille albanaise dans laquelle on ne parle pas, on se mure dans le silence froid des non-dits, sans aucune démonstration d'affection. Des parents sévères, une adolescence révoltée... Elle témoigne de sa quête pour retrouver ses racines. D'origine albanaise, elle n'a jamais foulé la terre de ses ancêtres ; ses parents, réfugiés politiques meurtris par l'exil, s'accrochent à leurs traditions. Leur fille devrait être une femme soumise, promise à un mariage arrangé... Pour se libérer de ce modèle archaïque, elle s'enfuit... Un parcours iconoclaste, une épopée tendre et violente, qui nous entraîne sur le chemin de la guérison, de la réconciliation et du droit à la différence.



C.H.

Le bonheur pour une orange... n'est pas d'être un abricot / Catherine Preljocaj, Lausanne, Favre, 2001, 234 p.

Fort sentiment d'insécurité

La possession d'armes à feu pour cette génération née en Albanie et qui avait combattu pendant la Seconde Guerre mondiale découlait, selon nous, du sentiment d'insécurité. Plusieurs facteurs nourrissaient ce sentiment. D'abord, en Albanie, les armes servaient à la protection de la famille et des biens. En Belgique, la possession de celle-ci comble le sentiment d'insécurité face à un environnement qui ne leur est pas



Photo de Nathalie Henecaut, extraite du film "Avril brisé" de Livie Beggia.

Pour la génération issue du nord de l'Albanie, posséder une arme à feu est une seconde nature.

le truand

familier. De la méfiance qu'ils éprouvaient envers les autres Albanais, car les membres constituant cette communauté ne se connaissaient pas avant d'émigrer, ils étaient également divisés par leur appartenance à des mouvements politiques dont le seul point commun était leur opposition au régime communiste. Enfin, ce sentiment était exacerbé par la peur constante d'être épiés ou infiltrés dans ces lieux de rencontres par des agents de renseignements travaillant pour les services secrets d'Albanie, de Yougoslavie ou du pays qui les accueillait.

L'utilisation d'armes à feu s'est souvent manifestée autour de parties de cartes où les ressentiments préexistants étaient exacerbés par la frustration d'avoir été obligé de quitter le pays, de ne pas pouvoir aider la famille qui y est restée, mais aussi par la fatigue, l'alcool et les pertes de sommes d'argent. Il faut préciser que, pour les Albanais, la moindre insulte orale ou gestuelle telle que lancer un mégot de cigarette au pied de quelqu'un est une offense qui se doit d'être lavée. En effet, dans la société montagnarde et pauvre laissée derrière eux, l'une des seules richesses était l'honneur et son expression, la parole donnée (bessa), avec son pendant la vengeance (hakmarra), à la fois codifiée et ritualisée.

Honneur et bonheur

Pour cette génération, la possession d'une arme à feu allait donc de soi. Il faut préciser que celles-ci sont également utilisées pour manifester son bonheur à l'occasion de la naissance d'un fils ou lors de mariages par exemple.

C'est souvent pour ces raisons que les émigrants provenant du Monténégro au début des années 70 justifient la possession d'une arme. A cela s'ajoute l'escalade de la possession de ces armes engendrée par l'atmosphère régnant au sein de la communauté même. En effet, sachant ou imaginant que, lors d'un mariage ou autres raisons de se réunir (manifestations politiques,...), il y aurait une arme par famille présente, il était impensable de ne pas s'y rendre armé.

Dans les années 70 et surtout 80, la communauté albanaise voit arriver les Albanais de l'ex-Yougoslavie (Kosovo, Macédoine et Monténégro). Ce qui provoque également des tensions car un certain nombre d'entre eux, également réfugiés politiques tout comme la première génération d'Albanais arrivés en Belgique, soutiennent le régime communiste d'Albanie, lequel appuyait le mouvement d'épanouissement que connaissaient les Albanais de Yougoslavie dans les années 70 et qui prit fin avec les manifestations estudiantines de 1981 au Kosovo.

Divergences politiques

Ces tensions au sein de la communauté albanaise contribuèrent sans doute à la nécessité de se sentir en sécurité, autrement dit à détenir une arme à feu au domicile (le minimum) et à la porter (selon les personnes qu'on est susceptible de rencontrer). En effet, les tensions demeuraient vives entre, d'une part, les Albanais qui souffraient de l'exil engendré par l'arrivée des communistes au pouvoir et dont les familles étaient "déclassées" (on parlait de « familles touchées ») du simple fait de leur présence dans un pays occidental, et, d'autre part, les Kosovars qui se sentaient oubliés par la communauté internationale et dont le soutien de l'Albanie était plus que bienvenu et ce d'autant plus essentiel qu'il contribuait à défendre la culture albanaise.

Pour les Kosovars, posséder une arme devenait un symbole de liberté puisque c'est sous ce prétexte que la majorité des maisons étaient fouillées au Kosovo par les forces de polices yougoslaves. De plus, tout comme les Albanais, ils craignaient les infiltrations des agents de renseignements yougoslaves.

Parallèlement à ces tensions politiques, à la fin des années 70 et pendant les années 80 apparaissent dans "le milieu bruxellois" des criminels le plus souvent liés au grand banditisme. Ce sont, d'une part, certains enfants d'Albanais arrivés dans les années 50. On les retrouve dans le « milieu » principalement pour des raisons sociales ; en cela ils ne se différencient guère d'autres criminels issus de quartiers pauvres, défavorisés et dont le décalage entre la société qui les accueille et l'éducation parentale est important. D'autre part, certains Albanais d'ex-Yougoslavie deviennent également des figures du milieu.

Enfin, la chute du Mur de Berlin a comme conséquence, au début des années 90, l'arrivée en Belgique presque simultanément de réfugiés d'Albanie, du Kosovo et de Macédoine fuyant les guerres d'ex-Yougoslavie. Avec ces réfugiés, le taux de violence atteint des sommets inconnus au sein de la communauté. En effet, Bruxelles sera le théâtre de règlements de comptes au milieu des années 90. L'une des manifestations les plus évidentes de cette brutalité s'exprimera parmi les criminels impliqués dans le trafic d'êtres humains et de prostitution, et qui se livrent à de véritables actes de torture pour faire obéir les filles.

Cette période correspond aussi à une plus grande intégration des Albanais des générations précédentes. La différence se marque dès lors très fortement entre les jeunes nouveaux arrivants, liés parfois aux réseaux criminels internationaux, et ceux de leur âge mais intégrés en Belgique depuis deux générations et qui sont de plus en plus éloignés des comportements violents en lien à l'environnement que connaissaient naguère leurs parents.

Kolë GJELOSHAJ

Politologue, collaborateur scientifique
au CRITEME/GASPPECO auprès de l'Institut de
Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles.

Il a dirigé avec De Waele J-M:
« De la question albanaise au Kosovo », Complexe,
Bruxelles, 1999.

(1) Lire la présentation de cet essai en page 8

Appel à c du

L'émigration est devenue un élément majeur dans les relations de l'Albanie avec l'Union européenne dont plusieurs des Etats membres (Grèce et Italie en particulier) sont des pays de destination pour les Albanais. Pour ces raisons, la gestion des flux migratoires est devenue partie intégrante du processus d'association et de stabilisation devant déboucher à long terme sur l'intégration de l'Albanie à l'Union européenne. Le projet de développement d'une stratégie nationale pour la migration est d'ailleurs financé par le programme CARDS ⁽¹⁾ de l'Union européenne.

Le but de la stratégie est de passer d'une politique essentiellement réactive de lutte contre l'immigration illégale et la traite des êtres humains à une politique globale dans laquelle l'accent est mis sur la gestion de l'émigration en tant que priorité immédiate plutôt que sur l'immigration. Même si elle risque de le devenir et devra, le moment venu, s'adapter à l'acquis communautaire en la matière, l'Albanie n'est en effet, pour le moment, pas un pays d'immigration. Cette inflexion de la politique menée vise à mieux prendre en compte les intérêts de l'Albanie au-delà de la réponse à des préoccupations immédiates de l'Union européenne centrées sur la lutte contre l'immigration illégale.

Quel intérêt ?

La stratégie qui couvre la période 2005-2010 intègre un très grand nombre d'éléments qui intéressent directement le pays et peuvent contribuer à son développement s'ils s'inscrivent dans une politique globale qui lui est favorable : une meilleure protection des droits des émigrants albanais dans leur pays d'accueil, la construction d'une forme de diaspora albanaise intégrée à partir des actuelles communautés d'émigrants qui sont disparates, la mobilisation des transferts d'argent envoyés par les émigrants en Albanie pour des investissements productifs pour le pays, la mise en place d'une migration de travail adéquate, l'octroi de certaines facilités pour les citoyens albanais confrontés à des difficultés dans l'obtention d'un visa de court séjour, et enfin le développement d'un cadre institutionnel et

Contribution gouvernement albanais

légal approprié pour la mise en œuvre effective de ces objectifs.

La stratégie est un processus divisé en deux phases. Premièrement, l'adoption d'un document politique visant à lancer une campagne de sensibilisation ; secondement,

Le gouvernement albanais élabore actuellement une stratégie nationale pour la migration avec l'aide de l'Organisation internationale pour la migration (OIM). Il s'agit d'une préoccupation importante pour l'Albanie en raison du fait qu'environ 20 % de sa population a quitté le pays depuis le début des années nonante.

Comment contribuer ?

La stratégie nationale pour la migration de l'Albanie peut être téléchargée et imprimée à partir du site internet de la délégation à Tirana de l'Organisation internationale pour la migration (OIM) à l'adresse suivante : <http://www.iomtirana.org.al/>

Une copie électronique du document peut également être obtenue sur simple demande par courrier électronique à l'adresse suivante :

stratnat@iomtirana.org.al

Les commentaires et propositions peuvent être envoyés à la même adresse. Toute organisation ou personne souhaitant être tenue au courant des suites de la stratégie peut également envoyer ses coordonnées électroniques à cette adresse.

L'équipe de soutien technique pour la stratégie assumée pour le compte du gouvernement albanais par l'Organisation internationale pour la migration (OIM) peut être jointe par téléphone en Albanie au 00/355/4/271 628.

l'adoption d'un plan d'action par le Conseil des ministres qui planifiera concrètement la mise en œuvre des mesures agréées en indiquant pour chacune d'entre elles les autorités responsables, le budget nécessaire, le calendrier de mise en œuvre et des indicateurs de réalisation.

Le débat est ouvert

Actuellement, nous sommes au cœur de la première phase avec l'adoption par le gouvernement albanais le 19 novembre du premier document marquant le lancement du débat le plus large possible en Albanie et au-delà dans les communautés d'émigrants albanais à l'étranger. Tous les moyens de communication disponibles seront utilisés à cet effet: spots à la radio et à la télévision, insertion d'annonces dans la presse, publication d'une brochure explicative, campagne

d'affichage, ouverture d'un site internet et diffusion par courrier électronique. De plus, des missions du gouvernement albanais seront organisées notamment en Italie et en Grèce à la fois pour recueillir des informations en vue d'enrichir la stratégie et pour sensibiliser les importantes communautés albanaises installées dans ces pays.

Le document de stratégie comprend une série de 132 propositions à propos desquelles toutes les associations et personnes intéressées sont invitées à fournir des commentaires qui seront ultérieurement pris en considération pour la confection du plan d'action. Un effort tout particulier a été fait pour soumettre au public des propositions précises et concrètes à propos desquelles il est aisé de donner son avis. Les amendements ou les propositions complémentaires sont les bienvenus !

Une conférence nationale sur la migration sera organisée à Tirana au mois de janvier 2005 pour soumettre à l'avis du public, des organisations non gouvernementales et de spécialistes de la politique migratoire les conclusions du groupe de travail interministériel chargé de l'élaboration du plan d'action. Ce sera là une nouvelle occasion offerte aux associations et personnes intéressées de contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale pour la migration avant que le projet de plan d'action soit transmis au Conseil des ministres pour approbation en février 2005.

Philippe DE BRUYCKER

consultant de l'OIM pour la stratégie nationale pour la migration auprès du gouvernement albanais, Professeur à l'Institut d'études européennes à l'ULB

(1) CARDS, Community Assistance for Reconstruction, Democratisation and Stabilisation, a pour objectif principal de soutenir la participation de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Croatie, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine et de la République fédérale de Yougoslavie au processus de stabilisation et d'association. L'aide de l'Union européenne est mise en œuvre par le financement de programmes d'investissements et de renforcement institutionnel.

Où prient les musulma

La Belgique est l'un des six pays d'Europe qui se spécifient par le volume et le taux de présence de personnes de confession musulmane. Elle compte parmi sa population environ 4 % de musulmans selon les chiffres avancés par l'Exécutif des musulmans de Belgique (EMB) et les estimations des experts ⁽¹⁾. Ce qui fait de l'islam la deuxième religion du pays. Ce phénomène est bien sûr lié aux immigrations musulmanes majoritairement maghrébines et turques, lesquelles toutefois, ne représentent pas les seules communautés musulmanes de Belgique.

S E L V I S U L A

La communauté albanaise constitue le troisième groupe musulman le plus important de Belgique (plus ou moins 50.000 croyants) ⁽²⁾ avant les Pakistanais, les Iraniens, les musulmans de l'ex-Yougoslavie, les Libanais et les Africains subsahariens ⁽³⁾. Plus encore, elle marque, selon les témoignages recueillis, la première présence musulmane en Belgique- en tant que groupe défini- bien avant les Marocains et les Turcs. Pourtant cette communauté nationale et/ou ethnique est rarement, voire jamais, abordée en tant que communauté humaine faisant partie de la communauté musulmane de Belgique. Cet article -qui constitue une première recherche en la matière- se basera principalement sur des entretiens menés auprès d'acteurs en position d'intermédiaires entre l'espace de la pratique religieuse et l'espace politique : Ahmet Gjanaj (représentant actuel des Albanais à l'Assemblée de l'EMB et secrétaire général de l'assemblée), Ramadan Gjanaj (représentant des Albanais à l'assemblée de l'EMB en 1998), Mohamed Boulif (président de l'EMB), le mollah Taçim, le mollah Nuhie et le mollah Musa.

Première communauté musulmane en Belgique

En 1946, l'Albanie connaît l'ascension au pouvoir du leader communiste, Enver Hoxha. De nombreux Albanais quittent alors leur pays pour rejoindre entre

En primeur, cet article analyse cinq décennies d'organisation et de structuration de la communauté musulmane albanaise dans la sphère publique belge. Une histoire ignorée qui mérite un éclairage comparatif avec les autres communautés musulmanes en Belgique, et qui illustre les liens indissociables entre culture et religion.

autres la Belgique dès 1956. Parmi ces gens, nombreux sont ceux qui ont fui pour des raisons «politico-religieuses», expression utilisée par ces primo-arrivants. Comme ils le disaient : *A partir du moment où tu ne peux même plus prier ni dire la «ilâha illa llâhu» (il n'y a d'autre divinité qu'Allah Unique), ce n'est plus un endroit pour nous.*

Un petit groupe d'entre eux ⁽⁴⁾ connus pour leur grande conscience et pratique religieuse tente de s'organiser afin de respecter au maximum les préceptes religieux comme les prières du vendredi, du mois de Ramadan et du Bayram ⁽⁵⁾. Il s'agissait

Bruxelles 1978. Le roi Khaled d'Arabie saoudite et le roi Baudouin inaugurent le mollah Hysen, premier imam albanaise en Belgique.



ns albanais?

pour ces croyants de se réunir, à tour de rôle, à leur domicile afin de prier tous ensemble. Petit à petit, ils prennent conscience qu'un retour au pays est de plus en plus improbable, d'autant plus que l'Albanie se déclare en 1967 premier pays athée au monde ⁽⁶⁾. Par ailleurs, la communauté s'agrandit et les appartements ne peuvent plus accueillir tous les fidèles. En outre, lorsque les premiers décès surviennent, personne n'est apte à remplir les obligations religieuses envers le défunt. Les besoins deviennent donc de plus en plus urgents, selon la communauté.

Les ambassades à défaut de mosquées

Ce petit groupe décide alors de s'adresser aux ambassades arabes musulmanes (Algérie, Arabie saoudite, Maroc, Tunisie...) pour demander de l'aide afin que leurs morts reçoivent les dernières obligations religieuses (toilette du corps et prières), et qu'ils puissent aussi disposer d'un espace de prières. Les rites funéraires sont alors pris en charge par les chargés de culte des ambassades. Quant aux

prières, les Albanais étaient conviés à prier dans les ambassades. Cette organisation s'est maintenue jusqu'au début des années 70.

Dans les années 60, le climat change. L'arrivée en masse des immigrants maghrébins et turcs permet à l'islam d'être de plus en plus connu. Les Albanais hânafités ⁽⁷⁾ se retrouvent, dès lors, en minorité et cherchent de plus en plus à disposer d'un lieu de culte afin de pratiquer la religion mais, aussi et surtout, de pouvoir préserver la culture et la langue albanaises étant donné qu'ils sont intimement persuadés d'être condamnés à rester en Belgique. La religion sera alors un moyen de se structurer et de maintenir leur culture. Le religieux et le culturel deviennent donc indissociables.

Cependant, leur statut de réfugié politique ne leur permettra pas -a contrario des cas maghrébin et turc- d'avoir leur représentant au culte qui pourrait les défendre sur le plan religieux ou les financer. Pour les Albanais, la seule façon de disposer de leur propre lieu de culte était de se financer eux-mêmes, chose inconcevable pour ces réfugiés politiques. Seule la Ligue islamique mondiale (LIM), créée en 1962 à la Mecque ⁽⁸⁾, était donc susceptible de répondre à leurs attentes puisque sa principale mission était de venir en aide aux populations qui ont des difficultés à pratiquer l'islam. C'est pourquoi les Albanais se sont adressés exclusivement à l'ambassade de l'Arabie saoudite.

En 1967, la visite officielle du roi Fayçal d'Arabie saoudite en Belgique a permis à ces Albanais de faire connaître leur cause auprès de Sa Majesté lors d'un entretien qui leur avait été accordé. C'est au cours de cette même visite que le roi Baudouin « a offert » au roi Fayçal le pavillon oriental où siège l'actuel Centre islamique et culturel de Belgique (CICB) ⁽⁹⁾.

et la Grande Mosquée de Bruxelles. A l'arrière plan, en turban blanc, apparaît



Archives du Centre islamique et culturel de Belgique.

Premier imam albanais en 1973

Les demandes et l'insistance des Albanais auprès de l'ambassade d'Arabie saoudite et du roi Fayçal leur ont permis finalement de faire avancer leurs revendications et d'obtenir, dès 1973, l'envoi d'un imam albanais. Le mollah Hysen, originaire du Kosovo, était issu de l'importante communauté albanaise immigrée du royaume des Hachémites ⁽¹⁰⁾. Envoyé par la LIM, il était à la fois imam et conseiller culturel auprès de l'Ambassade d'Arabie saoudite. Bien que ce ne fut pas leur objectif, cette lutte menée par une poignée de gens n'a pas uniquement servi aux Albanais mais bien à toute la communauté musulmane de Belgique dans la mesure où leur action a permis, au final, de porter le problème de la reconnaissance de l'islam en Belgique auprès des plus grands pays musulmans réunis à la LIM et de susciter un intérêt pour leur cause.

C'est d'ailleurs ainsi qu'en 1968, le roi Fayçal décide de prendre en charge tous les frais de construction et de rénovation du pavillon oriental pour que le premier édifice islamique soit établi en Europe. De plus, la LIM s'occupera des frais généraux du CICB dès 1982 et établira son budget annuel ⁽¹¹⁾.

Naissance des lieux de cultes albanais

En mai 1977, le CICB s'installe dans le pavillon oriental⁽¹²⁾. Dès le départ, les Albanais sont très actifs et s'organisent pour les cours de religion et de langue albanaise. Un ramassage scolaire par bus des étudiants et des professeurs albanais est même prévu.

L'heure venue, les étudiants marocains quittent les classes pour céder la place aux Albanais auxquels s'ajoute la jeune immigration albanaise originaire du Kosovo et de la Macédoine. Ils représentent plus ou moins cent étudiants (deux classes de garçons et une de filles). Quand vient l'heure de la prière, les enfants se dirigent vers la grande salle pour effectuer la Salat⁽¹³⁾.

La mosquée «Xhami ë xhuman »

A la fin des années 1970, les Albanais abandonnent petit à petit la Grande Mosquée désormais occupée par les Marocains devenus majoritaires⁽¹⁴⁾. Néanmoins, leurs actions ne se meurent pas puisque le 8 mars 1979 naît la première mosquée albanaise en Belgique : au 60 avenue Rogier à Schaerbeek. La mosquée «Xhami ë xhuman »⁽¹⁵⁾ est inscrite dans le Moniteur belge sous l'intitulé : Association

musulmane et culturelle albanaise de Belgique. Elle reprend le relais du CICB pour la communauté albanaise. Désormais, les cours de religion et les prières pour les Albanais auront lieu uniquement dans cette mosquée. Mais leur enthousiasme et leur mobilisation des débuts s'essoufflent dès 1982. A croire que posséder une mosquée propre suffisait à leurs yeux pour ne plus devoir s'organiser ! Toutefois, il faut souligner que cette revendication avait toujours été menée par un petit groupe d'Albanais pour qui l'islam faisait partie intégrante de leur vie quotidienne et était un facteur structurant leur mode de vie. Ce qui n'était et n'est pas nécessairement le cas pour la majorité des Albanais, soulignent les personnes interviewées.

C'est le mollah Taçim, originaire du Kosovo, qui succède au mollah Hysen, décédé en 1994. Actuellement, cette mosquée compte quelques centaines de fidèles majoritairement originaires d'Albanie, et dans une moindre mesure du Kosovo. Les cours de religion sont toujours dispensés à raison d'une heure par semaine. Du point de vue financier, plus de 226 familles⁽¹⁶⁾ cotisent chaque année ; le

chef de famille verse un montant de plus ou moins 40 euros par an. Ces cotisations servent entre autres à l'entretien du bâtiment et donne droit au défunt albanais d'être enterré selon les rites funéraires musulmans. Quant au salaire des imams albanais, ils sont pris en charge par la LIM⁽¹⁷⁾. Depuis la création de cette mosquée, deux autres ont vu le jour : l'une en 1986 et l'autre en 1995. La première appelée « Xhami ë Besimit »⁽¹⁸⁾ apparaît au Moniteur belge sous le nom d'Association islamique et culturelle des Albanais vivant en Belgique. Elle est située rue des Ailes 56, à Schaerbeek. Le mollah Nazmi en était le premier imam jusqu'en 1990. Ensuite, le mollah Nuhie, originaire de Macédoine, a repris son poste. Cette mosquée compte entre 200 et 250 fidèles originaires surtout de la Macédoine et du Kosovo, et dans une moindre mesure d'Albanie. Elle accueille aussi quelques fidèles marocains et turcs. Cette répartition ethnique et/ou nationale est directement liée à celle des quartiers aux alentours de l'asbl. Tout comme dans la première mosquée, des cours de religion en langue albanaise sont également assurés et ce depuis sa création. Le nombre de personnes qui cotisent s'élève approximativement à deux cents.

A lire

La mouvance associative albanaise, la crise kosovar et les stratégies des ONG françaises.

La mouvance associative albanaise est encore jeune et fragile. Une nouvelle Constitution a été adoptée par référendum en novembre 1998 dans laquelle la liberté de s'associer a été reconnue explicitement. C'est du ministre du Travail et des Affaires sociales que dépendent les associations. Celles-ci ne reçoivent pratiquement aucune subvention publique et sont financées essentiellement par des organismes étrangers. L'impact de près d'un siècle de régime communiste et de prise en charge totale des besoins de la population se ressent fortement. Tous les secteurs de la société sont concernés, qu'il s'agisse des agriculteurs qui se sont trouvés brusquement maîtres de leurs terres, des entrepreneurs qui doivent réinventer la responsabilité de l'entreprise, des hommes politiques, des acteurs émergents de l'économie sociale qui ont dû apprendre à gérer une ONG ou à monter des projets.

Dans cette société où coexistent les anciennes structures claniques, les relations de pouvoir héritées du passé et les nouvelles formes de structuration liées aux économies parallèles, ce sont les associations qui, les premières, avec l'aide massive de nombreux organismes étrangers, ont tenté de prendre certains problèmes à bras le corps et ont essayé de reconstruire une société plus viable. Les femmes se sont vite retrouvées en première ligne dans cette aventure car les hommes font défaut dans les campagnes saignées par l'immigration. Elles se sont investies dans des activités agricoles ou artisanales pour réimplanter la vie dans les zones rurales. On estime que plus de 50 % des associations ont été créées à leur initiative.

C.H.

La mouvance associative albanaise, la crise kosovar et les stratégies des ONG françaises. Document de synthèse, Coordination Sud, Groupe URD, avril 2000.

Quant à la deuxième mosquée, elle voit le jour rue de Courtenay 8, à Namur. La «Xhami e Haxhi Zekaj»⁽¹⁹⁾ apparaît au Moniteur belge sous le nom : Association culturelle albanaise⁽²⁰⁾. Le mollah Musa, originaire du Kosovo, assure la fonction d'imam. C'est la seule mosquée albanaise où des cours d'informatique et une école des devoirs sont organisés à côté des cours de religion grâce aux subventions de la Région wallonne. En plus de ces trois lieux de culte albanais, un quatrième est en projet à Anvers. Nous pouvons noter également qu'une minorité d'Albanais de tendance salafiste fréquentent depuis peu une des mosquées arabes de Molenbeek.

Parcelle au cimetière de Farciennes

Hormis ces lieux de culte, la communauté albanaise de Belgique est aussi la première à obtenir en 1981 un carré de terre dans le cimetière de Farciennes à Charleroi. C'est à la suite des négociations menées entre autres par le mollah Hysen et Muharem Celaj avec les autorités communales de Farciennes que cette parcelle de terre est réservée uniquement aux Albanais musulmans de Belgique. Aujourd'hui, elle est saturée. En somme, ce cheminement teinté de volontés religieuses pourrait nous laisser croire que la communauté albanaise musulmane occupe actuellement une place importante au sein de la communauté musulmane de Belgique. Or, il n'en est rien. En effet, cette communauté ne bénéficie pas de collège au sein de la seule institution belge représentant le temporel du culte musulman. L'EMB, formé le 13 décembre 1998, ne compte parmi ces membres qu'un seul représentant albanais au « collège des autres nationalités » au même titre que les Tunisiens, les Libanais, les Pakistanais,... De plus,

celui-ci n'a jamais été élu par la voie démocratique mais a été coopté après négociations.

En guise de conclusion, nous pouvons rapporter que la communauté albanaise musulmane a bien participé à l'organisation et, par là même, à la reconnaissance de l'islam en Belgique. La mobilisation de certains de ses membres motivés par une volonté d'établir des structures culturelles leur permettant, à eux ainsi qu'à leurs enfants ou plus largement à tous les Albanais musulmans de Belgique, de préserver leur croyance et pratique religieuse en terre d'immigration a aussi servi

Hall d'entrée de la première mosquée albanaise ouverte il y a 25 ans à Schaerbeek.



à l'Umma belge. Mais cet engouement des années 1960 et 1970 s'est atténué au fil du temps. Ceux qui, hier encore, étaient pionniers dans l'organisation de la communauté musulmane de Belgique sont, aujourd'hui, peu visibles.

Selvi SULA
Politologue

(1) Rapport annuel 1999 du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme. Cependant, ce chiffre est à nuancer puisque c'est au départ de catégories de nationalités que le nombre de musulmans en Belgique est extrapolé. Ce qui dès lors exclut la majorité des Albanais qui sont pour la plupart soit de nationalité yougoslave, soit réfugiés politiques ou demandeurs d'asile, soit naturalisés belges ou nés belges. (2) Ce chiffre est le produit d'une enquête menée par Ramadan Gjanaj auprès du ministère des Affaires intérieures, de l'Institut national des statistiques, du registre national et de dépouillements d'articles faisant état de l'arrivée des familles albanaises en Belgique. (3) Ural Manço, « La présence musulmane en Belgique : dimensions historique, démographique et économique » in Ural Manço, Voix et voies musulmanes de Belgique, Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis, 2000, pp. 17-39, p. 17. (4) Xheladin Gjanaj, Abaz Noka, Islam Murat, Halit Celaj, Rifat Kolgjini,... (5) La fête du sacrifice du mouton. (6) Bruno Cabane, Pierre Cabane, Passions albanaises, de Berisha au Kosovo, Paris, Odile Jacob, 1999, p. 135. (7) L'islam connaît quatre écoles juridiques : hanéfite, mâlikite, shâfi'ite, hanbalite. Les Albanais sont les adeptes de l'école juridique hânafite. Ce rite juridique paraît être le moins rigide de l'islam. Il compte d'ailleurs le plus grand nombre d'adhérents. (8) Monique Renaerts, « L'histoire de l'islam en Belgique et la problématique de sa reconnaissance » in Les Etats généraux de l'écologie politique, L'islam en Belgique, Bruxelles, Luc Pire,

1998, pp. 53-70, p. 57. (9) <http://www.centrelamisque.be/historique.htm> (10) Cette immigration remonte principalement aux années 1920 où le roi Zog décide de moderniser le pays et de libéraliser le statut de la femme. Ce qui l'amène à voter un décret interdisant le port du « rideau » porté essentiellement par les femmes de la ville de Shkodra en Albanie. Seul le voile était autorisé. Cette immigration s'est accentuée pendant et après la Deuxième Guerre mondiale avec l'avènement du communisme en Yougoslavie et en Albanie. (11) Monique Renaerts, op. cit., p. 57. (12) Ibid., p. 56-57. (13) La prière. (14) Dans les années 1970, la présence maghrébine sur le sol belge s'est accrue par le biais de différents facteurs comme le regroupement familial. Voir Hassan Bousetta, Brigitte Maréchal, L'islam et les musulmans en Belgique. Enjeux locaux et cadres de réflexion globaux, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, septembre 2003, p. 7. Voir aussi le dossier sur les 40 ans de l'immigration marocaine en Belgique, « Travailleurs, bienvenue en Belgique », in L'Agenda interculturel n° 220, février 2004. (15) La mosquée du vendredi. (16) Liste des membres de la mosquée. (17) Monique Renaerts, op. cit., p. 57. (18) La mosquée de la foi. (19) La mosquée de Haxhi Zekaj, du nom d'un musulman pratiquant albanais qui a combattu pour la libération et l'indépendance du Kosovo. (20) L'adjectif musulman ou islamique n'apparaît pas, mais le nom sera modifié dans les mois à venir.

Oui mais non !

L'interprète social est considéré comme un travailleur social intervenant toujours en seconde ligne, c'est-à-dire à la demande d'un service. Les spécificités de ses missions consistent à permettre ou à faciliter la compréhension verbale entre deux personnes qui ne parlent pas la même langue (le prestataire direct du service et le

bénéficiaire, personne étrangère maîtrisant pas ou peu le français). Sa mission se différencie donc de l'aide directe assurée par les prestataires de services sociaux, médicaux, psycho-médicaux, juridiques ou scolaires. Mais pour le

bien-être des gens, et de la société à travers eux, et pour la meilleure compréhension interculturelle, le rôle de médiateur s'avère indispensable.

Les besoins de la communauté albanaise en Belgique, en terme d'interprétariat social, se manifestent à plusieurs niveaux. Administratif : dans le cadre des différentes procédures, en commençant par des recours ou l'introduction des différentes demandes administratives (avec l'aide des avocats pro deo), dans différents services communaux etc. Médical : selon les demandes, sans exception. Et en santé mentale : on peut remarquer que les demandes varient selon le pays d'origine de la personne. Les personnes venant des régions en crise, comme le Kosovo, la Macédoine, et actuellement les régions de Presheve, Bujanovc et Medvegje (au sud de la Serbie), sont plus demanderesse que celles originaires d'Albanie.

Lors des consultations en santé mentale, les clients et les thérapeutes expriment des attentes particulières. Ils escomptent que l'interprète soit le plus fidèle possible, dans les deux sens. En santé mentale, le respect de la construction et du contenu des phrases s'avère extrêmement important, en particulier pour transmettre les nuances affectives qui doivent être traduites le plus fidèlement possible, en allant jusqu'à répéter les mots, reproduire les mêmes gestes aussi bien des patients que du thérapeute pour qu'ils puissent, l'un et l'autre, s'identifier et ressentir la fidélité de traduction. Car au-delà de la langue,

Des problèmes de compréhension interculturelle peuvent se poser entre Albanais et Belges, mais aussi entre Albanais d'origine différente. L'interprète social peut alors intervenir comme « relais culturel », par ses connaissances des deux langues, des cultures et des contextes géopolitiques en présence. Il pourra prévenir ou souligner des incompréhensions dues à une méconnaissance culturelle ou contextuelle.

d'autres signes différents peuvent perturber la compréhension. Par exemple, certains Albanais secouent la tête de haut en bas pour signifier non ! Ce qui entraîne parfois des situations cocasses.

Les problèmes qui se posent dans le champ de la compréhension interculturelle entre Albanais et Belges se situent surtout au niveau des coutumes et des traditions, encore présentes chez la plupart des personnes immigrées de longue date ou parmi certains immigrés provenant des régions rurales. Ce même phénomène peut être constaté aussi dans la population belge, selon l'âge ou la région. Bref, les différences existent ; il faut essayer de les comprendre et de les gérer au mieux. En guise d'éclairage, voici quelques exemples qui illustrent les écarts de compréhension entre les deux cultures.

Sacro-sainte famille

J'ai pris en cours un suivi entre un psychologue et son client. Les séances avaient commencé sans interprète, en anglais. Les deux parties se débrouillaient sans plus dans cette langue, jusqu'au moment où le déroulement de l'entretien s'est avéré difficile. Le psychologue décide alors de faire appel à un interprète : il m'explique en quelques mots l'histoire de son client. Celui-ci se plaint de troubles du sommeil, de cauchemars et de dépression. Signes typiques de symptômes post-traumatiques, paraît-il.

Le client raconte comment toute sa famille -ses parents et sa petite amie qui aidait sa mère malade- a été tuée par des militaires serbes. Ce jour-là, il était sorti chercher de la nourriture. En son absence, les militaires ont bouté le feu à la maison, tuant tous les occupants. À son retour, il ne put que constater le drame. Il confie qu'à ce moment il n'a cessé de se

maudire lui-même, traduisant sa souffrance par un sentiment de regret, de révolte, de rage et d'impuissance en se demandant pourquoi il n'était pas resté à la maison avec sa famille. Bref, il voulait mourir aussi.

Il explique ensuite, qu'aujourd'hui encore, il aperçoit sa mère en rêve : elle s'approche et lui parle, mais quand il veut voir son visage, elle disparaît. Et il se réveille. L'impossibilité de voir le visage de sa mère le perturbe à tel point qu'il remet en question sa propre existence.

Pour changer de sujet, le psychologue lui demande à quoi il occupe son temps, s'il a des amis chez qui passer, etc. Il répond qu'il n'a pas beaucoup d'amis, à part une famille originaire de la même région, mais dont le couple est beaucoup plus âgé que lui. C'est à ce moment que le psychologue prononce les mots qu'il ne fallait pas. Il lui propose de continuer à les fréquenter le plus souvent possible, parce qu'ils pourraient peut-être remplacer, d'une certaine façon, ses parents. Trop tard pour faire marche arrière ! Grâce à ses quelques notions de français, le client comprend immédiatement le sens de ces paroles, il attend seulement la confirmation de ma part. Alors que je traduis, son visage, ses yeux révèlent qu'il s'écroule en lui-même. La séance s'est arrêtée là, parce qu'il n'en pouvait plus. On ne l'a revu qu'après un bon bout de temps.

Après que le client soit parti, le psychologue m'a demandé si j'avais une explication à cette réaction. En général, chez les Albanais, et surtout dans les familles traditionnelles vivant dans des zones rurales, la famille est sacro-sainte. Elle ne peut pas être remplacée, et surtout pas les parents. Lui, le seul survivant de sa famille, la seule progéniture qui devait représenter son père et sa famille, ne pouvait pas accepter que quelqu'un d'autre prenne la place de sa famille disparue.

Lorsque le client est revenu, il nous a expliqué que cet incident l'a bouleversé. Il a confirmé qu'il ne peut pas imaginer que quelqu'un d'autre puisse représenter sa famille : ce n'est tout simplement pas possible.

J'ai appris tout à fait par hasard qu'il ne rendait plus visite au vieux couple. Cette situation montre la nécessité d'un travail plus sérieux entre thérapeutes et interprètes et, surtout, médiateurs interculturels, qui connaissent la culture des populations avec lesquelles ils travaillent, a fortiori lorsqu'il s'agit d'un public fragile et fragilisé.

Un mariage qui n'a jamais existé

Le deuxième exemple concerne un contrat de mariage. Sans se lancer dans les détails, en Europe occidentale le mariage se définit comme un contrat solennel par lequel l'homme et la femme s'engagent dans une union qui sera indissoluble sauf dans les cas déterminés par la loi. Ce contrat, bien évidemment, doit être signé devant les institutions d'Etat et leur représentant, pour qu'il soit valable. Quoi de plus normal, diriez-vous.

C'est l'histoire d'un couple albanais où rien ne va plus. Il veut divorcer. Après quelques rendez-vous auprès des



Les réfugiés venus de régions en crise comme le Kosovo sont plus demandeurs de consultations en santé mentale.

Photo: Croix-Rouge de Belgique.

avocats, l'interprète intervient alors et permet de faire remarquer que ce couple n'a jamais été marié officiellement, mais seulement de manière traditionnelle -ce qui n'était pas si rare auparavant et ce qui perdure encore dans certaines régions. Il fallait donc comprendre ce que le mariage signifie ici et ailleurs.

Pour un peuple si petit, les différences culturelles entre Albanais sont d'une richesse impressionnante. Elles sont parfois aussi tragiques, vu qu'elles sont imposées à travers le temps et l'histoire par une série d'invasions et d'occupations, malheureusement toujours d'actualité. Les Albanais possèdent également une large variété de dialectes, à tel point que le nord et le sud ont pas mal de difficultés à se comprendre.

La vieille dame et l'appendicite

Pour illustrer ces différences, à la fois de dialectes et d'influences entre les langues, il me vient à l'esprit le cas d'une vieille dame, provenant d'une région d'ex-Yougoslavie. Elle reçoit une décision négative pour son dossier de demande d'asile, à cause des contradictions relevées entre ses déclarations et celles de son fils. Son assistante sociale fait appel à nos services pour lui expliquer la motivation de refus de son séjour. La contradiction porte sur l'opération d'appendicite de son fils unique. La dame m'explique alors que le premier interprète, originaire d'Albanie, n'a pas compris ce que signifie « slepo crevo » (appellation en langue slave pour appendicite, utilisé souvent par des personnes âgées d'ex-Yougoslavie), car ce mot n'est pas courant en Albanie. Ce qui est apparu comme une contradiction aux yeux des autorités compétentes est en réalité une mauvaise traduction.

Naim MUCAJ

Interprète social au CIRé,
Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers

Portrait de Zenel Laci, artiste scénographe d'origine albanaise. Fuyant vers les Etats-Unis, sa famille débarque finalement... à Charleroi après avoir passé quasi neuf ans dans des camps de réfugiés au Kosovo puis en Italie.

L'engagement spectacle

On raccroche le téléphone en notant simplement le nom de famille Laci. Arrivé devant la résidence dans la commune bruxelloise d'Evere, on n'en croit pas ses yeux : Laci est inscrit sur toutes les sonnettes. Laci par ci, Laci par là, c'est finalement la grosse cata pour un rendez-vous express entre deux pizzas. Difficile de demander aux voisins qu'on cherche quelqu'un d'origine albanaise : ils le sont visiblement tous. Après un nouvel appel, le rendez-vous est finalement fixé au restaurant italien du quartier tenu par un... Albanais, quelle question !

M E H M E T K O K S A L

Quelques poussières de temps plus tard, on prend place dans l'établissement face à un vrai personnage de bandes dessinées britanniques. Sweat américain « Georgia », barbichette artistique et sourire légèrement sarcastique, Zenel Laci ouvre grand son cœur pour l'oreille attentive. Artiste scénographe d'origine albanaise, Zenel, aujourd'hui 37 ans, est né à Soignies et a deux enfants. Mais la folle histoire familiale du scénographe albanaise commence dans le pays des Aigles. Dès 1951, mon grand-père a fui le régime communiste parce qu'il était membre de l'armée du roi Zog. Il faut savoir que l'Albanie était devenue dès 1967, le premier pays officiellement athée et qu'on risquait même des peines de prison allant jusqu'à vingt-cinq ans de détention pour des activités religieuses clandestines. Toutes les églises et les mosquées étaient devenues des centres sportifs pour jeunes et on n'avait plus aucun repère religieux. Mais j'en reviens à mon grand-père et sa famille : ils rejoignent donc les camps de réfugiés au Kosovo dès 1951, explique le petit-fils entre deux gorgées de vin rouge. On s'imagine alors les camps de réfugiés dans le Kosovo de l'époque : conditions rudimentaires d'hygiène, tentes mal ficelées, manque de personnel soignant... la misère quoi ! «Exactement, mais la grosse différence avec les autres camps est que sur ces terres vivent également des Albanophones. Après

quasi neuf ans dans les camps, mon père veut se rendre aux Etats-Unis parce qu'il lui est impossible de rentrer en Albanie. Pourquoi une telle destination ? Tout simplement par la présence d'une importante diaspora albanaise là-bas avec des intellectuels et des hommes politiques bien installés. Le problème : pour y aller, il leur faut un visa. Pour obtenir ce document, il faut repasser par des camps de réfugiés homologués par l'ONU. Sans visa, vous n'êtes qu'un apatride. Jusqu'en 1959, ils passeront d'un camp à l'autre jusqu'en Croatie. Les responsables du camp envoient ensuite ma famille en Italie, dans le camp de Trieste, regroupant les réfugiés du bloc de l'Est, où ils reçoivent un bon accueil. Il existait aussi des conflits multiculturels dans ces camps entre, par exemple, les réfugiés serbes et les réfugiés albanais. Arrive alors le départ pour le camp de Capua près de Naples.

Réfugiés multilingues

Ce long périple de réfugiés laissera des traces à chaque endroit. Ainsi, les deux grandes sœurs de Zenel naissent au Kosovo et son grand frère à Capua. Ils arrivent en Calabre et là le visa de départ pour les Etats-Unis tombe enfin. Mais deux arguments douteux empêchent mes parents de partir pour les States. D'abord, un curé annonce que les catholiques voyageront en priorité (ndlr : la famille est musulmane), et ensuite une rumeur prétend que les Américains ne veulent que des jeunes. Mon père en a marre et demande une 'place n'importe où'. Une place où il ne connaît personne. Un fonctionnaire lui demande alors si la Belgique lui convient et il accepte sans tiquer.

La famille débarque dans les camps d'accueil de Charleroi en 1963. Plus de douze ans passés dans les camps a un seul côté positif : le multilinguisme. Le père parle ainsi couramment l'italien, le serbo-croate, l'anglais, le français en plus de l'albanais bien entendu. En y repensant d'un air amusé, Zenel Laci nous raconte un classique de son enfance : Tous les dimanches, on établissait un plan de retour avec la



Photo: Mehmet Koksâl.

artistes albanais. Précarité des conditions de travail, moyens financiers limités, dûs notamment aux situations complexes de mes collègues : statut de réfugié, ordre de quitter le territoire, etc. Finalement, les difficultés nous ont forcés à abandonner l'atelier. Mais le jour où l'on a organisé la première porte ouverte, à notre grande surprise, plus de deux cents personnes ont visité l'atelier.

famille. En bref, on retourne en Albanie, on renverse le gouvernement et on reconstruit le pays. Ça occupait toute la soirée !... Finalement, on bossait juste pour avoir assez d'argent pour repartir.

Installé en Belgique, Zenel termine ses études primaires dans une école bruxelloise. Il fera ensuite deux ans de secondaires aux Arts et Métiers avant de plonger (au sens propre comme au figuré) dans le «Fritland» familial en plein quartier de la Bourse au centre-ville. Mais il ne se contente pas de servir les cornets de frites sauce mayonnaise, il s'investit aussi parallèlement dans la littérature. Depuis l'âge de douze ans, je suis un passionné de lecture, surtout les romans, mais aussi de cinéma et de théâtre. Je me disais au début qu'il fallait commencer par les classiques grecs de philosophie pour ensuite prendre goût à la littérature au sens large. Visiblement, ça a marché...

Après un investissement familial de plus de vingt ans, un événement spécial se produit en 1986. Le père réalise son rêve de réfugié en achetant un motel en Floride. Il nous a invités à plusieurs reprises, c'était très chouette mais on n'a pas vraiment accroché. C'était son rêve de s'installer en Amérique, pas le nôtre, explique Zenel Laci.

Valencia, Princesse du monde

De son côté, il étudie la scénographie à l'Institut Saint-Luc de Bruxelles. Avant je n'avais pas les moyens de faire des études. Mais après des années de boulot au snack, j'ai voulu faire ce que j'avais envie car j'en avais finalement les moyens. J'ai décroché le premier prix du jury en fin de parcours à Saint-Luc pour la scénographie et j'ai commencé deux années de licence au Centre d'études théâtrales à Louvain-La-Neuve.

Durant les études, on a créé un atelier de peintres et de sculpteurs albanais à la Bourse, une sorte de ruche d'artistes albanais dans la capitale. Nous étions quatre artistes plasticiens albanais (ndlr : Ilir Meshi, Artan Seferi, Maks Vezgishi et Zenel Laci) originaires du Kosovo, d'Albanie et de Belgique me concernant. La particularité du groupe se construisait aussi par le fait que nous étions tous quatre également scénographes. Nous sommes restés dans l'atelier environ quatre ans. Le but était de créer une plate-forme artistique et un moyen de création ancré dans le centre de Bruxelles pour des

Actuellement, Zenel achève un mémoire sur l'auteur scénographe Rodrigo Garcia (40 ans) né en Argentine qui étudie de manière subtile la notion du corps. Il vient aussi de terminer sa première œuvre théâtrale : 'Valencia, Princesse du monde', un monologue féminin sur la prostitution et les corps. Le texte devrait paraître prochainement en traduction portugaise au Portugal et dans la version originale en Belgique. La compagnie théâtrale de Coimbra (Portugal) "Camaleão" a monté la pièce en création mondiale le 18 octobre dernier jusque fin novembre. J'étais assez stressé car c'était ma première première mais finalement c'était un beau succès, tout s'est très bien passé ! La pièce a donc retenu la plus grande attention d'un public portugais ; on guette les initiatives belges.

Regard politique

Personnellement, je trouve que la participation politique est a priori une bonne chose quelle que soit l'origine des personnes engagées. Les Albanais représentent une toute petite communauté à Bruxelles. Je me souviens, quand j'étais plus jeune : il nous était impossible d'entrer en politique car mon père refusait qu'on devienne belge. Il nous disait : 'si tu deviens belge, je te renie à vie' ou encore 'comment en tant qu'Albanais, tu peux servir l'armée belge ?' Finalement, il est lui-même devenu belge aussi avec le changement de mentalité. Et alors ? Cela ne change pas un homme pour autant. On n'oubliera pas si vite le mal d'intégration des populations durant les années 90, un manque évident de politique d'accueil. La politique n'est pas vraiment mon dada, je préfère de loin l'écriture, j'aime trop la liberté de parole. Je suis engagé politiquement à travers mes spectacles mais sans affiliation dans un parti.

On quittera le témoin Z au sweat « Georgia » en retenant surtout l'incroyable trajectoire migratoire d'une famille à travers l'Europe et au cœur de Bruxelles. Une mémoire migratoire qui méritait sans doute le détour plus d'une fois. Un remix multiculturel qui résonne dans le cœur de tout Bruxellois comme un blues bien connu. Georgia on my mind...

Mehmet KOKSAL
Journaliste

Jehona e shqipës...

Depuis presque vingt ans, le nom de l'émission est resté le même, tout comme le générique : une musique instrumentale du nord profond de l'Albanie qui, pour ceux connaissant ce folklore, vous prend aux tripes et vous projette automatiquement dans le pays.

Je suis arrivé en Belgique avec mes parents fin des années 60 ; j'avais 16 ans. Nous devions repartir à

S A K I P S K E P I

zéro. Malgré la liberté et le plaisir de vivre retrouvés, j'éprouvais un sentiment d'absence, renforcé par ces questions récurrentes : d'où venons-nous, que faisons-nous en Belgique ? Je n'appartenais pas à la culture albanaise bien que j'y vivais comme membre d'une petite communauté repliée sur elle-même. Paradoxalement, j'avais d'autant plus envie de retourner à ma culture qu'elle me rejetait. Elle me rejetait puisque l'Albanie avait exclu mes parents. Pour comprendre mes sources, pour éviter d'être positionné entre deux cultures –l'une que je n'accepte pas et l'autre qui ne m'accepte pas-, j'ai voulu m'exprimer. J'ai choisi la parole. C'est de là qu'est né le projet de l'émission radio.

Echapper à l'isolement par les ondes

Nous étions sept à démarrer le projet. C'était comme un jeu, toujours en direct pour que les sentiments passent au naturel. Nous adressant à une communauté assez politisée, nos émissions étaient forcément politiques si nous voulions comprendre notre situation. Nous n'avions aucun accès à ce pays appelé «le Cambodge de l'Europe». Les émissions culturelles ont conduit à une confrontation politique. Mais nous voulions garder une neutralité... tout en ayant une position politique. Cette contradiction apparente révèle en fait la complexité de la composition de la communauté albanaise.

La communauté est traversée par plusieurs vagues de migration avec, d'abord, les personnes qui fuyaient le régime communiste albanaise et qui s'opposaient également à la Yougoslavie. Une autre vague comprend des Albanais ayant quitté le Kosovo vers la Turquie pour atteindre ensuite la Belgique. En général, ces derniers soutenaient le système politique en Albanie. A ceux-ci s'ajoutaient également les ouvriers du

... ou L'écho de l'aigle, titre de l'émission albanaise qui passe tous les dimanches en direct sur Radio Panik 105.4 FM. Depuis 1986, Sakip Skepi, courtier en assurances la semaine, se transforme en journaliste-animateur sur les ondes, jonglant tour à tour avec l'information, l'organisation de casting, et des appels humanitaires.

Kosovo et de Macédoine arrivés en Belgique dans les années 70. Nous étions donc installés entre ces pôles, essayant de maintenir un équilibre pour éviter tout problème au sein de la communauté. Nous avons donc diffusé l'information sans trop de passion. Ce qui ne fut pas facile.

A la naissance de l'émission, nous étions en grande majorité originaires du nord de l'Albanie où tout le monde parle le même dialecte. C'est dans cette langue que nous nous exprimions sur les ondes. Aujourd'hui, puisque les pôles ont changé, nous devons utiliser la langue littéraire ou celle parlée à la télévision.

« Avril brisé »

Quatre ou cinq mois après la création de la radio, un événement extraordinaire a eu lieu. Lirie Begeja, réalisatrice à Paris, lance un projet de film inspiré du roman d'Ismaël Kadaré «Avril brisé». C'est l'histoire d'une vendetta au nord de l'Albanie, où un prince règne sans partage jusqu'au jour où il est démis. Il s'agit d'un scénario très politisé dans le sens où le prince incarne le parti communiste albanaise. Malgré tous les obstacles, la réalisatrice a pu démarrer son tournage, notamment grâce à notre soutien pour rallier des dizaines de figurants.

A l'époque tout le monde pariait sur un échec. Or ce fut une formidable réussite ! Nous avons d'abord lancé un large appel à la radio. Quelque cent figurants se sont prêtés au jeu. Une grande partie du film étant tournée en Corse, nous avons organisé les voyages en car. Femmes, enfants, vieillards albanaise vivant en Belgique ou en France ont ainsi reconstitué des villages typiques du nord de l'Albanie... dans les montagnes corses ! L'ambassade d'Albanie à Paris a tout mis en oeuvre pour tenter d'arrêter le tournage, parce que des opposants politiques apparaissant dans le film comme figurants la gênaient.

Pour nous tous, le cinéma représentait un art intouchable et magique. Aujourd'hui encore, ceux qui ont participé à cette aventure en 1986 en parlent comme d'une expérience poignante et magnifique. De surcroît, ce film a quelque peu cassé les barrières en



permettant l'embauche de figurants de différentes tendances politiques au sein de la communauté albanaise. Il a permis un trait d'union entre des gens qui ne se parlaient jamais à cause de la politique. Malheureusement «Avril brisé» n'est pas sorti en Belgique.

Avec l'épisode «d'Avril brisé», la notoriété de l'émission n'est plus à faire. La radio prend de l'ampleur dans son audience. A ce moment, la vie politique à l'Est bouge sensiblement. Nous suivions de près cette actualité ; nous avons par exemple réalisé une émission spéciale sur la reconnaissance du multipartisme en Hongrie, pays communiste fermé qui avait connu la guerre civile en 56. Nous étions sûrs qu'un effet dominos se produirait. En effet, les événements continuent à s'enchaîner et le mur de Berlin chute en novembre 1989. On ne vit ces événements qu'une fois dans sa vie ! Nous avons donc multiplié les émissions d'information sur tous ces pays qui recouvraient la liberté et l'ouverture.

Missions humanitaires

En 1990, alors que l'Albanie demeurait encore sous régime communiste, j'étais censé accompagner comme traducteur une mission humanitaire menée par Bernard Kouchner, ministre français de la Santé. C'était l'époque des vagues de réfugiés qui tentaient de rejoindre par bateaux les côtes italiennes. Mais l'Etat albanais a refusé de me donner un visa.

J'ai alors créé une asbl humanitaire tout en prenant des contacts avec Médecins sans frontière en France. Avec l'aide de la radio, nous avons monté une mission humanitaire pour faire le tour des hôpitaux et emmener des vivres et des médicaments en 1991. Cette fois, j'ai pu accompagner la mission. J'ai découvert un pays cassé, délabré... Le hasard voulut que je pose les pieds en Albanie le 12 mai 1991, 33 ans après le départ de ma famille... le 11 mai 1958.

Sur place, j'en ai profité pour créer des contacts avec des journalistes et des politiciens afin de réaliser des émissions beaucoup plus vivantes. Nous avons bouclé une émission spéciale élections en direct de Tirana,

puis nous avons fêté sur nos ondes la victoire du parti démocratique. Si la chute du mur de Berlin ne s'était pas produite, je pense que nous serions restés tels que nous étions au départ, une petite radio locale.

On avait connu la guerre en Slovénie, en Croatie, en Bosnie ; on savait très bien qu'elle éclaterait aussi au Kosovo. Dès lors, la communauté d'ici était mobilisée : elle organisait des fêtes pour récolter des fonds destinés aux écoles, orphelinats ou hôpitaux au Kosovo ou en Albanie. Quand la guerre s'est déclarée, une vague de réfugiés a débarqué en Europe occidentale. C'est alors que des personnes se sont dirigées vers la radio, qui collaborait avec la

Croix-Rouge de Belgique, pour offrir leurs services et leur aide aux réfugiés.

La meilleure émission...

J'ai reçu beaucoup de politiciens, mais ils m'ont moins marqué que la visite de deux hommes d'église en 1992. En effet, j'ai pu faciliter la rencontre entre deux personnes s'estimant beaucoup mais qui ne se connaissaient que de nom. J'en frissonne encore quand j'y pense aujourd'hui ! Monseigneur Jubani était en visite en Belgique en même temps que dom Georges Lushi. Monseigneur Jubani, opposant ayant passé plusieurs années dans les prisons communistes, a célébré la première messe en 1990 lorsque l'Albanie a accepté la liberté du culte. Des milliers de fidèles ont participé à cette messe à Lège. Dom Georges Lushi, intellectuel de haut rang, arrivait du Kosovo, en pleine guerre de Yougoslavie. Je les ai réunis devant un micro et j'ai peut-être réalisé, à mon sens, ma meilleure émission non pas sur la religion, mais sur la souffrance de deux peuples.

Notre radio joue aussi, à sa mesure, un rôle d'intégration dans la société en Belgique. Car notre information n'est pas uniquement tournée vers le pays d'origine. Ainsi nous diffusons des demandes d'emploi, nous expliquons la législation belge, nous invitons des politiciens avant les élections communales ou fédérales, nous participons à des événements comme la Marche blanche que personne n'a pu ignorer en Belgique. Cette radio est autofinancée. Avec les correspondants au Kosovo et en Albanie, le paiement des cotisations, l'achat des disques et des journaux, il faut compter un budget annuel moyen de 3.500 euros. Aujourd'hui, la situation a changé parce que l'information est plus facilement accessible, et les dépenses diminuent. De plus, la Communauté française nous a octroyé une aide en mettant des locaux à notre disposition. Radio Panik a donc déménagé de la place Dailly pour s'installer rue Saint-Josse. Nous pouvons ainsi redémarrer d'un bon pied !

Sakip SKEPI
Fondateur de la radio

L'islamophobie du Vlaams Blok

L'auteure décortique les publications du Vlaams Blok à Bruxelles de 2001 à 2004 et livre ici la substance de son analyse. L'intérêt de cet exercice est de sérier les contradictions de ce parti xénophobe –et son nouveau nom de Vlaams Belang ne modifie en rien la donne. Argumentaire.

L'islamophobie, « peur de l'islam », est une réaction à une certaine perception de l'islam, à une menace ressentie, qu'elle soit objective ou non. Ce rejet s'alimente de préjugés et de stéréotypes négatifs qui amalgament allègrement islam à arabe, musulman, islamisme, intégrisme, terrorisme et qui sèment la confusion entre culture et religion ⁽¹⁾. Le terme « islamophobie », rarement utilisé jusqu'au 11 septembre 2001, est devenu d'usage courant. Il semble donc répondre à une conjoncture nouvelle.

Bien que le Vlaams Blok se distingue, depuis sa création, par ses thèses racistes, les thèmes relatifs aux musulmans ne faisaient pas encore partie de sa

stratégie de combat essentielle. Il faudra attendre 1989 pour que, d'une critique extérieure, le Vlaams Blok passe à une volonté de suppression de la reconnaissance

officielle du culte islamique. A Bruxelles, c'est après les émeutes de mai 1991 ⁽²⁾ que le rejet de l'islam a été affirmé de manière plus virulente.

Plus qu'une incompréhension, une incapacité de vivre ensemble ou des différences de mœurs, c'est la menace que représente le monde musulman qui est mise en avant. Sous couvert de critique de la religion, toute une communauté est stigmatisée, renvoyée à son « identité » musulmane, qui serait « naturelle », « biologique ». Mais il n'y a pas que cela, il est évident qu'existe un recoupement entre racisme anti-maghrébin et islamophobie, sans doute renforcé par la visibilité d'une partie de la jeune génération, qui revendique son identité musulmane sur la scène publique. C'est donc à un nouveau racisme « anti-arabe » que nous sommes confrontés, largement répercuté dans les écrits du Vlaams Blok. Ses attaques envers les musulmans tendent à signifier l'incompatibilité de la culture musulmane avec la culture occidentale.

Racisme inversé

Pour justifier ce rejet de l'étranger, la stratégie adoptée est celle de « la victime qui contre-attaque ». Car c'est bien en victimes que le Vlaams Blok présente les « Autochtones ». *Des jeunes Belges*

désespèrent de trouver un emploi puisque d'autres jeunes, ceux d'outre-Gibraltar sont scandaleusement privilégiés par le gouvernement ⁽³⁾. Les autochtones, en lisant de manière si répétitive qu'ils sont lésés, ne pourront qu'être frustrés par cette injustice à laquelle on essaye de leur faire croire, ce qui peut amener des attitudes de rejet, voire de violence.

Avantages sociaux et chômage

Le Vlaams Blok aime à faire croire que les musulmans ont trouvé les moyens les plus faciles pour se faire beaucoup d'argent sur le compte de l'Etat et à moindre effort. Tout d'abord, faire beaucoup d'enfants: *Vive les allocs. La Belgique a payé 1,127 milliard de francs d'allocations familiales en 1999 pour 25.333 enfants étrangers élevés hors de Belgique* ⁽⁴⁾. Si l'on se réfère à l'étude de l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés portant sur les allocations familiales payées en 1999 en faveur d'enfants élevés hors du territoire belge, il appert que la majorité de ces enfants résident en France (14.793 enfants, soit 58,39 %) et aux Pays-Bas (4.323 enfants, soit 17,06 %). Au cours de l'année 1999, quasi 28 millions d'euros ont été payés en faveur de ces enfants sur une somme totale de 3 milliards versée en faveur des enfants de travailleurs salariés. Ainsi, 0,91 % seulement des sommes versées ont été exportées.

A côté des revenus liés aux enfants, l'autre cheval de bataille du Vlaams Blok est le chômage. *La Région bruxelloise, qui est la plus touchée par le chômage en Belgique, compte 30 % d'allochtones. En 1999, 41 % des chômeurs étaient étrangers (12,7 % de l'Union européenne et 28,3 % non UE) avec prédominance de Marocains et de Turcs* ⁽⁵⁾. La démonstration est assez simple, c'est dans la région de Belgique où la proportion d'étrangers est la plus grande que le chômage est le plus présent. On pourrait donc en déduire une corrélation : s'il y a beaucoup de

JESSICA ALVES DOS SANTOS

chômage, c'est parce qu'il y a beaucoup d'étrangers. Mais ces chiffres doivent aussi être vus à la lumière du contexte économique de la Belgique. Tout d'abord, la crise économique a fortement touché des secteurs où travaillaient de nombreux immigrés (charbonnages, industries textiles, sidérurgie...). Ensuite, les personnes les plus touchées par la crise économique sont celles qui sont peu scolarisées. Or, la plupart des travailleurs immigrés arrivés dans les années 60 avaient un niveau d'études peu élevé et ont souvent orienté leurs enfants vers des études techniques ou professionnelles. Enfin, on constate encore des discriminations en matière d'embauche envers des personnes immigrées ou issues de l'immigration. Malheureusement, la loi de 1981 punissant tout acte raciste reste silencieuse sur la discrimination à l'embauche...

Enfin, pour compléter le tableau des « fonds perdus de l'Etat », il y a le CPAS. Pour expliquer l'injustice du système de l'Etat, le Vlaams Blok porte souvent beaucoup d'intérêt à des cas particuliers, des gens isolés qui vivent des difficultés et auxquels les lecteurs peuvent s'identifier ou avec lesquels ils peuvent compatir. Il oppose un autochtone travailleur qui se retrouve dans une situation difficile dont la responsabilité est imputable au gouvernement à une masse de personnes d'origine étrangère qui, elles, n'ont jamais travaillé ou presque, et pour qui le CPAS est là pour tout arranger. Pour ces derniers, cela ne semble pas être le résultat de malchance, mais plutôt d'un choix.

Délinquance et insécurité

La délinquance, selon le Vlaams Blok, est le fait de l'immigration. Johan Demol voit, dans l'agression d'autochtones par des allochtones une dimension politique, *les premières escarmouches d'une guerre annoncée*.

Les étrangers sont présentés comme violents et irrespectueux, mais surtout, comme si la violence était inhérente à leur personne. C'est la thèse selon laquelle les jeunes immigrés sont plus délinquants que les autochtones, associée à celle selon laquelle la "violence des jeunes" connaît une expansion sans précédent, justifiant une réponse politique plus ferme. Cette thèse se fonde en grande partie sur une instrumentalisation des chiffres de la délinquance. Or, les chiffres ne parlent jamais d'eux-mêmes. Ils demandent à être interprétés, et surtout lus de manière critique, en s'interrogeant notamment sur leur mode de fabrication. Car on l'oublie souvent : les chiffres publiés et abondamment commentés chaque année sont produits par la police et la Justice ; ils reflètent donc au moins autant la réalité de l'activité policière que celle des faits de délinquance. En effet, plus les forces de police sont mobilisées sur une forme particulière de délinquance, plus elles contrôlent, plus elles interpellent, et plus elles enregistrent une part importante de la réalité. C'est avant tout la focalisation du débat public et de

l'activité policière sur la « délinquance de rue » qui fait augmenter les chiffres de la petite délinquance en général, et de la délinquance des mineurs en particulier.

Le Vlaams Blok tire également des conclusions hâtives des chiffres de la population carcérale. Sans tenir compte que beaucoup d'étrangers sont retenus en prison tout simplement parce qu'ils sont sans papiers et que, par délit de faciès, ils sont plus facilement contrôlés et donc plus sujets à arrestation. Cette discrimination au contrôle d'identité, le Vlaams Blok la cautionne tout à fait. Et comme les chiffres de la délinquance reproduisent les statistiques de la police, il est facile de les influencer. Il ne faut pas non plus oublier que les étrangers sont plus facilement gardés en détention préventive car les autorités redoutent qu'ils quittent le territoire. Ceci augmente donc le poids des étrangers en prison.

Déni de l'islam en tant que religion

Une façon de mépriser est de nier tout simplement l'existence. Le Vlaams Blok a choisi cette stratégie en ce qui concerne l'islam. L'islam est présenté comme une duperie qui aurait repris quelques éléments aux autres religions monothéistes et de vieilles légendes antérieures à Mahomet pour la forme, mais dont le but essentiel est d'imposer une dictature vu que le Coran a pour ambition de diriger la vie des hommes. Pourtant, dans la Bible, Dieu dirige également la vie de ses fidèles. *Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur*, lit-on par exemple dans les Ephésiens. Aujourd'hui personne ne prend ces écrits au pied de la lettre et personne ne condamne le christianisme pour ses propos dictatoriaux et non respectueux de la condition de la femme.

La préoccupation du Vlaams Blok est fixée sur les dangers que l'islam, *religion rétrograde, archaïque, barbare, fanatique*, représenterait. La volonté première est d'instaurer la peur. Le parti met en parallèle les invasions, massacres et destructions d'il y a treize siècles avec la situation de l'Europe, de Bruxelles en particulier où il sous-entend qu'elle est à deux doigts de connaître le même sort. Cette stratégie d'intensification s'appelle spatialisation : le présent est perçu en fonction des catégories du passé. En fin des articles annonciateurs de mille malheurs, il lance très fréquemment un appel au patriotisme, au sentiment d'appartenance teinté d'espoir.

Attaque contre les symboles de l'islam

Dans un contexte de rejet et de mise en avant des prétendus dangers que représente l'islam, le Vlaams Blok s'attaque à toutes ses représentations. Par exemple, pour le rite d'inhumation, les musulmans ensevelissent leurs défunts sans cercueil, à même la terre. Le mort est incliné sur la droite afin de faire face à la Mecque et les morts musulmans doivent être regroupés. Pour suivre ces préceptes, des élus bruxellois réclament l'aménagement de parcelles prévues à cet effet. Le Vlaams Blok y voit une

nouvelle preuve de l'impossibilité à vivre ensemble. De même, il exige la fermeture des mosquées compensée par la création d'une seule, qui se situerait en dehors de Bruxelles.

A propos de l'intégration

Le Vlaams Blok a édité une brochure intitulée «S'adapter ou s'en aller» dans laquelle il est prévu de durcir l'accès à la nationalité, de renvoyer les illégaux... Brochure pétrie de contradictions. En effet, les idéologues du Vlaams Blok parlent de s'adapter et les mots « s'assimiler, s'intégrer » reviennent souvent dans les discours. Pourtant, au fil des articles, il appert que leur conviction profonde est que l'intégration des populations musulmanes s'avère impossible. Des explications différentes aboutissent à la même conclusion : les étrangers ne s'intègrent pas, enfin il faudrait plutôt dire les hommes étrangers (entendons musulmans), car les femmes, d'après le Vlaams Blok, veulent intégrer la culture occidentale comme une libération. Ce raisonnement européocentré prétend que toute femme à qui l'on offre le choix opterait pour le mode de vie occidental.

Le foulard islamique

En matière légale, la Constitution prévoit que l'enseignement de la Communauté est neutre. Ce qui implique le respect des convictions philosophiques des parents et des élèves. Quant à la Convention européenne des droits de l'Homme, elle garantit, dans son article 9, la liberté de culte. La Communauté française avait donc choisi, en septembre 2002, de laisser la décision aux directeurs d'écoles quant à accepter ou non le port du voile islamique. Ceci souligne bien les difficultés que pose cette question. Au Vlaams Blok, la question du port du voile est toute tranchée : *S'opposer au 'foulard', c'est un acte de combat pour la survie de notre civilisation. Il convient de poser les bornes, des 'limites à ne pas franchir', de sorte de mettre un terme aux empiètements de plus en plus fréquents et larges de l'islam sur notre vie quotidienne* ⁽⁶⁾. Mais pourquoi le Vlaams Blok se préoccupe-t-il tellement du cas des jeunes filles musulmanes ? Pourquoi milite-t-il à ce point pour l'interdiction du port du voile alors qu'il semble évident que le sort de ces jeunes filles soit le cadet de ses soucis ? Plusieurs hypothèses peuvent être mises en avant.

Tout d'abord, vu la force de la conviction de ces jeunes filles, leur interdire le port du voile, c'est les exclure du cadre scolaire, car elles ne renonceront pas au foulard. Ou bien elles seront parquées dans une des écoles bruxelloises qui continuent à tolérer le port du voile (pour la plupart des écoles techniques, ce qui leur hypothéquera l'accès aux études supérieures) et qui deviendront des écoles ghettos pour les jeunes musulmans.

Ensuite, attirer l'attention sur le port du voile, c'est stigmatiser ces jeunes filles, c'est faire en sorte que cette pratique devienne un problème sur la scène

publique alors que peut-être, pour beaucoup, il ne s'agissait que d'un symbole de foi individuel et sans influence sur la masse.

Nationalité et droit de vote

Bien que les étrangers *n'ont qu'à s'intégrer*, le Vlaams Blok s'insurge contre l'accession des étrangers non européens à la nationalité belge. Il estime que la nationalité est bradée et n'est soumise à aucune condition. C'est ignorer la condition des trois ans de séjour légal sur le territoire pour prétendre à la nationalité belge ⁽⁷⁾. De plus, nombreux sont ceux qui se la voient refuser. Alors que dans les années 90, 82 % des demandes de naturalisation avaient une issue positive, elles n'étaient plus que 30 % en juin 2002. Or, le Vlaams Blok présente l'accession à la nationalité comme une simple formalité afin d'engendrer la peur.

La Constitution prévoit depuis 1998 que le droit de vote peut être étendu, sans distinction de nationalité ou de niveau d'élection. Cette mesure prend effet à partir du 1^{er} janvier 2001, soit après les élections communales de 2000. Le Vlaams Blok n'est pas resté silencieux : il suppose que les étrangers n'opéreront que des votes communautaires et que des candidats ne seront élus que grâce à leur origine. Or, comme l'a analysé le professeur M. Fennema lors de la commission des Affaires intérieures et administratives du Sénat le 18 novembre 2001, il ressort que, dans les pays où le droit de vote a été accordé aux immigrés, le paysage politique n'a subi que peu de changements. Dans le cas des Pays-Bas, au départ, les immigrés optaient prioritairement pour les partis de gauche défenseurs du droit de vote pour les immigrés. Mais aujourd'hui on constate que le choix des électeurs est assez éclectique. Les enquêtes démontrent que les électeurs d'origine immigrée votent en fonction de leurs convictions et de l'idéologie des partis, ce n'est qu'après que le vote ethnique entre en ligne de compte ⁽⁸⁾.

Le conflit israélo-palestinien et l'antisémitisme

Chaque fois que le conflit au Moyen-Orient est abordé, le Vlaams Blok prend position pour Israël. Selon le Vlaams Blok, l'antisémitisme n'est le chef que des musulmans. Selon le Vlaams Blok, le conflit au Moyen-Orient stigmatise l'opposition entre deux mondes. Par extension ce sont donc les Israéliens dans leur totalité qui sont inclus dans la culture occidentale face à un monde musulman avide de vengeance. Le Vlaams Blok ne cache pas que son soutien pour Israël est conditionné par le rempart que ce pays forme contre le monde musulman.

Influence du Vlaams Blok sur la zone grise

Les médias et le monde politique ne sont pas insensibles aux discours du Vlaams Blok dont la lutte contre l'immigration (et en particulier contre l'islam) est le fonds de commerce et en partie la raison de son

succès. Le monde politique et les médias ne peuvent ignorer ce que le Vlaams Blok montre du doigt et doivent réagir face à ses accusations. En effet, 41 % des Belges trouvent que le nombre d'étrangers est trop important sur le territoire ; ils sont 57 % à prôner le renvoi dans leur pays d'origine des étrangers extracommunautaires dès qu'ils sont au chômage, et encore tout de même 28,5 % à souhaiter ce rapatriement indépendamment d'une quelconque condition ⁽⁹⁾. C'est une part importante de la population dont il faut tenir compte.

La question du droit de vote des étrangers est aussi significative de la menace que fait peser le Vlaams Blok. Le VLD avait, début 2002, apposé son veto aux propositions visant à accorder le droit de vote et Louis Michel l'avait soutenu. Aujourd'hui, la proposition adoptée oblige l'étranger à signer une déclaration dans laquelle il s'engage à respecter *la Constitution, les lois belges et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés*. Cela insinue une suspicion de non respect des lois dans le chef des étrangers extra européens alors que chaque personne résidant en Belgique y est en principe soumise.

Il est intéressant également de s'arrêter aux mots utilisés dans les médias et par les hommes politiques. Souvent, ils adoptent, sans s'en rendre compte, un lexique qui a pour effet de mettre l'étranger à distance. Par exemple, il est souvent fait allusion aux *préoccupations des Belges*, ce qui exclut donc quelque 900.000 étrangers résidant en Belgique. En opposant «Belges» à «immigrés», ils laissent entendre qu'un immigré ne peut pas être vraiment belge. Le mot «immigré» lui-même fonctionne, dans le débat politique, comme une catégorie raciale, puisque même les enfants d'immigrés marocains nés en Belgique sont appelés de la sorte (ils n'ont pourtant jamais immigré) alors qu'on parle rarement par exemple de «population immigrée» lorsqu'il s'agit de la forte représentation de Français en Belgique. Parler «d'immigrés de la seconde génération» comme on l'entend souvent semble également étrange, c'est comme si l'immigration était héréditaire. On peut aussi remarquer qu'il n'y a pas si longtemps, les «sans papiers» étaient appelés «clandestins». Cela fait d'ailleurs partie de la stratégie avouée par Filip Dewinter : *Savez-vous que le Front national (français) a un véritable lexique de mots à utiliser ? Il essaie de faire entrer ces termes dans les médias. Nous n'avons pas de liste aussi pratique que celle du FN, mais nous avons introduit des mots dans l'usage politique. Les journalistes finiront par les utiliser sans qu'ils ne se rendent compte qu'il s'agit de mots que nous avons quasiment créés et que nous employons intentionnellement pour les insérer dans le langage courant* ⁽¹⁰⁾.

Mais l'influence ne se limite pas au choix des mots. Après les résultats du Vlaams Blok aux élections du 13 juin 2004, de plus en plus de voix, au sein du monde politique, s'élèvent pour mettre fin au cordon

sanitaire conclu afin d'empêcher toute alliance politique des partis démocratiques avec le Vlaams Blok et donc de faire rempart à son accession au pouvoir. Cela fait sans doute écho aux 54 % de Flamands bruxellois qui pensent que la mise à l'écart du Vlaams Blok n'a plus lieu d'être. Certains considèrent le Vlaams Blok comme un interlocuteur respectable ; d'autres, comme le sénateur VLD Jean-Marie Dedecker, proposent de lui laisser une chance de gouverner afin de mettre en avant ses faiblesses et de diminuer son influence : *Le cordon sanitaire n'a fait que renforcer le Blok. Voilà des années que j'affirme que ce cordon est antidémocratique*.

Le Vlaams Blok a donc une influence énorme, malgré ses contradictions qui démontrent que peu importe la justification. Lorsque le musulman est la victime, son bourreau est compris, presque excusé. Intégrisme, terrorisme, délinquance, antisémitisme, rébellion, mépris pour la femme, tout cela est assimilé à l'islam. Ce n'est plus une religion mais une dictature, une machine à fabriquer des kamikazes. Tous les musulmans sont coupables, tous les musulmans sont des terroristes potentiels. Le but est toujours être le même : accuser, blâmer, désigner, rabaisser, criminaliser le monde musulman.

Jessica ALVES DOS SANTOS BATISTA

Extrait du mémoire « Racisme et islamophobie dans les publications francophones du Vlaams Blok à Bruxelles. L'islamophobie a-t-elle remplacé le concept d'inégalité des races ? », présenté en Sciences politiques à l'ULB en 2004.

(1) <http://www.agenda-respect.be/fr/lexique/racisme.htm> (2) Le 12 mai 1991, de très violentes émeutes éclatent dans le quartier de la gare du Midi à Bruxelles : plusieurs centaines de jeunes immigrés y expriment rage et désespoir. (3) Vérités Bruxelloises, Le journal des amis du Vlaams Blok, n° 22, avril 2003, p. 11. (4) Vérités Bruxelloises, op. cit., n° 2, août 2001, p. 3. (5) Vérités Bruxelloises, op. cit. n° 4, octobre 2001, p. 2. (6) Vérités Bruxelloises, op. cit., n° 31, janvier 2004, p. 17. (7) Lire Isabelle Dehay, La naturalisation reste une faveur, in L'Agenda interculturel, octobre 2004, n° 226, pp. 32-33. (8) L'effet Objectif, magazine pour l'égalité des droits, Bruxelles, 1^{er} trimestre 2002, p.6. (9) <http://www.bruxelstousensemble.be/fichiers/01droitdevote/03-important.htm>. (10) Rinke Van Den Brink, L'Internationale de la haine - Paroles d'extrême droite, Belgique, Editions Luc Pire, 1996, p. 136.

L'identité néerlandaise p

Les Pays-Bas sont sous le choc du meurtre de Theo Van Gogh, cinéaste qui usait de la liberté d'expression pour tenir ouvertement des propos islamophobes et haineux envers les immigrés. Cet assassinat est à mettre en perspective dans un contexte où le multiculturalisme hollandais apparaît comme un modèle superficiel et en crise, se traduisant aujourd'hui par un désarroi identitaire face notamment à l'islam. Des clefs de compréhension grâce à cet extrait d'analyse écrite avant l'assassinat de Van Gogh.

La question de l'intégration n'a pas été inventée par Pim Fortuyn : en 2000 déjà, un article de l'essayiste travailliste Paul Scheffer inaugure le « drame multiculturel ». Dans un article polémique, il dénonce l'échec de l'intégration et du multiculturalisme, et pointe l'Islam comme écueil principal à une intégration réussie, une renaissance du nationalisme néerlandais étant la seule solution envisageable pour contrer cet échec. Les critiques qu'il suscite sont loin d'être à la hauteur : elles l'attaquent sur des détails de son argumentaire, mais ne remettent pas en cause son système

LAURENT CHAMBRON

de pensée ni son nationalisme. L'absence de réaction structurée à de tels propos pave la voie pour Pim Fortuyn, qui y ajoute charisme

et provocations médiatiques.

La médiocrité de l'élite politique néerlandaise (hommes politiques et intellectuels) et son incapacité à savoir répondre avec vigueur aux thèses xénophobes de Fortuyn s'ajoutent à l'opportunisme de la droite néerlandaise qui y voit l'occasion de gagner les élections. Alors que la gauche ne trouve comme arme contre Fortuyn que la défense d'un multiculturalisme auquel elle ne croit pas vraiment ou des accusations de fascisme qui font rire tout le monde, la branche droite du VVD (libéraux) et une partie des démocrates-chrétiens du CDA reprennent les grands thèmes fortuyniens (en n'insistant pas trop, cependant, sur la réforme du monde politique et des administrations), espérant ainsi lui « reprendre » les électeurs qu'il a « volés ». Les travaux de van Holsteyn et al. montrent qu'il n'en est rien et que Fortuyn a réussi à attirer dans les isolements les électeurs qui justement ne votaient jamais, mais à l'époque, les états-majors ne le savent pas. Loin de canaliser les électeurs fortuyniens vers le VVD et le CDA, cette stratégie légitimise le poujadisme xénophobe et islamophobe de Fortuyn.

Ce qui me frappe le plus quand je repense à la campagne électorale des législatives néerlandaises de 2002, c'est non seulement le cynisme des politiciens de droite et la paralysie effrayée de la gauche, mais aussi les différences entre les commentaires des Néerlandais et ceux des étrangers avec qui je discute. La plupart des Néerlandais

adoptent alors un discours radical, même chez certains électeurs traditionnels de gauche : il faut faire le ménage, la tolérance a assez duré, il faut chasser ces étrangers qui ne veulent pas s'intégrer, tout le monde devrait maîtriser le néerlandais... Au même moment, mes interlocuteurs étrangers n'ont pas de mots assez durs pour fustiger la droite néerlandaise qui va « à la soupe » et qui renonce à toutes les avancées de la tolérance batave pour grappiller quelques voix. Les deux coalitions de droite qui suivent ces élections, la première avec la LPF en héritière légitime du fortuynisme, la deuxième sans, mais toujours à droite malgré une victoire de la gauche, mettent en pratique les idées fortuyniennes sur l'immigration et l'identité nationale. L'histoire jugera ce qu'il en a vraiment été, mais jusqu'à maintenant, ces réformes se sont plus illustrées par leur arbitraire xénophobe et une perte des libertés publiques que par une remise en cause de l'élitisme haguenois et du chaos administratif.

Cette mutation politico-identitaire est loin d'être une spécialité batave et se place dans un mouvement réactionnaire et sécuritaire plus large qui semble toucher l'ensemble du monde occidental. Cependant, c'est son intensité qui est surprenante aux Pays-Bas : d'un pays réputé pour sa tolérance et sa modernité sociale, on se retrouve en quelques années avec un autre qu'on ne reconnaît plus, profondément xénophobe, raciste et intolérant au sein même de ses institutions.

Néonationalisme et identité collective « à la française »

Une de raisons pour lesquelles les Pays-Bas ont été à ce point submergés par une vague xénophobe et nationaliste, aussi bien parmi les électeurs qu'au sein de son élite politique et intellectuelle, est l'absence d'anticorps social et

politique au discours extrémiste. Il serait bien naïf de croire qu'une société est à l'abri des extrémismes, quels que soient ses fondements, historiques comme idéologiques. La peur et le vertige face au changement et l'altérité sont des traits partagés par une

ost-Fortuyn

grande partie de l'humanité, et son expression politique est parfaitement naturelle. Cependant, la domination des idées xénophobes et nationalistes est le signe d'un fonctionnement imparfait d'une société, soit socialement, soit politiquement. Le développement du nationalisme xénophobe néerlandais est ainsi le signe que le système politique était loin d'être démocratique, et que le cordon sanitaire établi autour de l'extrême droite ne l'a éliminé que dans sa représentation, nullement dans son assise sociale. Le harcèlement politico-policier dans lequel l'extrême-droite néerlandaise a tenté de survivre depuis la guerre a surtout eu pour conséquence que les politiciens néerlandais n'ont, jusqu'à Pim Fortuyn, jamais eu vraiment à se frotter aux techniques électorales agressives qu'ont pu développer un Le Pen en France ou un Haider en Autriche. Le charisme de Pim Fortuyn, son populisme sans limites, son utilisation habile des médias, son utilisation de sa personne pour se faire adorer ou plaindre par l'opinion, tour à tour victime et victorieux, fut une nouveauté absolue à laquelle personne n'était préparé aux Pays-Bas. C'est aussi en cela que Pim Fortuyn a pu exposer le « système des Régents » : aux élites grises, ennuyeuses à dessein et sélectionnées par des procédures obscures, il opposait une personnalité tapageuse et, à sa manière, proche du peuple. La mise en scène de son brio soulignait, par contraste, la médiocrité du personnel politique hagueois.

Ce qui frappe le plus depuis le drame de 2002, ce n'est pas la récupération des thèmes poujadistes de Fortuyn par une partie de la classe politique, mais la facilité avec laquelle ses thèmes les plus radicaux se sont propagés dans la société, même à gauche. En analysant les sondages publiés depuis 2002, on voit qu'une grande partie des Néerlandais semblent attachés aux thèmes progressistes traditionnels comme l'avortement, le divorce, l'homosexualité, ou l'euthanasie, mais se crispent dès qu'on aborde des thèmes plus 'identitaires' comme l'usage du néerlandais, la politique d'immigration et d'asile ou le rapport à l'Islam.

Parler de la tolérance néerlandaise à propos des grands thèmes de société est une façon un peu commode d'occulter la droitisation de l'opinion sur d'autres thèmes. Par ailleurs il faut bien comprendre que le nationalisme néerlandais avant Pim Fortuyn s'exprimait bien souvent par une exagération des vertus tolérantes de ses habitants. Il faut donc distinguer une évolution de type séculière, en particulier à propos des mœurs, d'une autre, plus nationaliste et xénophobe. C'est en effet un présupposé assez discutable d'imaginer que le nationalisme doit nécessairement se réfugier sur les terres religieuses,

généralement moins ouvertes sur les questions de mœurs. Au contraire, même, puisqu'une partie de ces thèmes progressistes, en particulier l'émancipation des femmes et des gays, est instrumentalisée par néo-nationalistes néerlandais, pour ostraciser certains groupes religieux, les musulmans en particulier.

(...) L'identité néerlandaise en 2004 est donc un mélange déroutant de progressisme, en particulier vis-à-vis des questions de mœurs, et de nationalisme xénophobe le plus classique, relayé par une classe politique ayant confondu démocratisation et populisme. Il est encore trop tôt pour savoir si la réaction à ce mouvement arrivera à se structurer efficacement, non seulement à gauche, mais aussi au sein des factions les plus progressistes des partis de droite, ou pour voir si la société civile sera à même de produire des anticorps à la xénophobie et au racisme qui s'expriment si ouvertement depuis l'assassinat de Pim Fortuyn. (...)

7 septembre 2004, mis en ligne par Laurent Chambon sur www.minorites.org

Extrait d'un article destiné à paraître dans un ouvrage collectif sur l'identité néerlandaise, fin 2004.

« Ceci n'est pas une pipe »

D'ailleurs la carte n'est pas le territoire. De plus les frontières ne correspondent ni aux langues ni aux peuples. Ni les discours à ce qui se passe sur le terrain. Ni les intitulés aux contenus des cours. Falsifications, trahisons, détournements, mises en scène ! Ainsi l'ordre de la re-présentation devient celui de la domination. L'ordre normatif dominant, le « façadeisme » officiel et bien-pensant qui s'imposent pour disqualifier l'expérience vécue, pour fabriquer de fausses évidences, pour nous habituer à vivre dans la fausseté.

Fleurissent les règlements, les procédures, les faux-semblants. Multiplication des techniques, des modes d'emploi et des recettes. Il faut du contrôle, il faut de la sécurité, que cela fonctionne, sans imprévu, sans accident. Toute une presse pour nous expliquer comment aimer, comment séduire, comment éduquer, comment gérer, comment évaluer, comment continuer à ne pas se rendre compte que tout ça est faux : que cette liberté n'est pas la Liberté. Que cet amour n'est pas l'Amour. Que ce progrès n'est pas un progrès. Et que cette vie n'est pas la Vie.

Mais l'énorme machine est là pour nous inciter à faire semblant que tout va bien et ira encore mieux, que la vie pourrait ne pas être une expérience tragique (ou tragico-mique) : à condition d'être protégés par de « vrais professionnels », de manger des yaourts aux « vrais morceaux de fruits » et de photographier de « vrais indigènes » dans le cadre d'une « vraie démocratie » (instaurée bientôt). Mais ceci n'est pas une pipe, loin de là, ni même un pétard, en vérité c'est du pipeau, c'est l'arnaque mondiale positivée. C'est notre cible universelle, la cible du vrai style Yang. Le vrai style Yang ? C'est quand l'enfant mutilé sourit bravement, vous montre sa prothèse et dit : « Ceci n'est pas une jambe... ».

Citizen X

Action du mois

Objectif Vénus

Avis aux jeunes ! Amnesty International lance un concours de scénario sur la lutte contre la violence faite aux femmes. Les jeunes pourront exercer leurs talents et imagination à travers la bande dessinée ou le roman photo.

Objectif Vénus s'inscrit dans une campagne beaucoup plus large, qui aborde aussi bien le problème de la violence conjugale que la violence dans la société ou dans les conflits armés. Cette campagne est soutenue par un grand nombre de personnalités ainsi que par beaucoup d'associations de défense des droits des femmes.

Pour les moins de 20 ans

Ce concours s'adresse aux groupes de jeunes de moins de 20, dans les écoles secondaires, les maisons de jeunes, les instituts pour la protection de la jeunesse, les centres d'expression et de créativité, etc. Amnesty International attache beaucoup d'importance au fait de sensibiliser les jeunes au

thème des violences contre les femmes car ils peuvent être aussi victimes, agresseurs ou témoins de situations de violence à l'égard des femmes. Une telle campagne vise donc à leur faire prendre conscience du phénomène et si possible à modifier leur propre attitude ou celle de leur entourage.

Pour aider les jeunes à avancer dans leur réflexion, un dossier pédagogique, des affiches et d'autres outils sont à leur disposition. Les candidats s'exprimeront à travers la bande dessinée ou le roman photo sur les thèmes suivants : l'image de la femme (dans la publicité, dans les clips musicaux, etc), les violences familiales, les mariages forcés ou la violence liée à la dot, les crimes d'honneur, les mutilations génitales féminines, les violences au travail (harcèlement sexuel et moral), l'esclavage moderne (traite des femmes, prostitution, etc.), le viol, femmes et sida, les femmes dans les conflits armés.

Les inscriptions doivent parvenir à Amnesty International avant le 31 décembre 2004. Les scénarios sont à remettre pour le 31 mars 2005. Un jury composé de professionnels du cinéma, de membres d'associations contre la violence à l'égard des femmes ainsi que de membres d'Amnesty International sélectionnera les meilleurs scénarios.

Le but du concours est de sensibiliser un grand public. Grâce à un partenariat avec la RTBF et à l'engagement de réalisateurs professionnels, les meilleurs scénarios seront adaptés sous forme de spots TV diffusés à la rentrée 2006.

CONCOURS DE SCÉNARIO
SUR LA LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES
FAITES AUX FEMMES
OBJECTIF
VÉNUMS
Amnesty International



Plus d'informations :

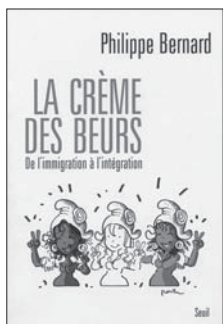
Roland d'Hoop,
responsable du secteur jeunesse
à Amnesty International
Belgique francophone
Rue Berckmans 9, 1060 Bruxelles
Tel. : 02 543 79 08. Fax : 02 537 37 29
E-mail : jeunes@aibf.be - www.objectifvenus.be

Dans nos rayons

**Le Centre de documentation du CBAI est ouvert
mardi et mercredi 9h > 13h et 14h > 17h;
jeudi et vendredi 9h > 13h.**

La crème des beurs : de l'immigration à l'intégration,

Industriel ou militant, hôte de l'air ou éleveur de chèvres, centristes ou d'extrême gauche, célèbres ou inconnus, croyants ou agnostiques... Ils ne sont pas des exceptions. Dans leur diversité, ils figurent parmi les discrets héros du plus récent chapitre de l'histoire de l'immigration maghrébine en France : l'émergence d'une masse non négligeable de filles et de fils d'immigrés en charge de responsabilités professionnelles, associatives, syndicales ou politiques. Au-delà de quelques figures



emblématiques du monde sportif ou artistique, ces hommes et ces femmes que le néologisme « beurgeois » ne suffit certainement pas à qualifier, témoignent de la constitution d'une classe moyenne d'origine maghrébine, émancipée, dont la liberté d'esprit signe une intégration conquise par de multiples voies et chemins de traverses.

Les interlocuteurs invités à se situer socialement, débutent systématiquement leur récit en invoquant les raisons qui ont poussé les parents à émigrer. Le renouement du fil de la mémoire, autrement dit du fil identitaire, apparaît comme un enjeu de première importance.

Les 17 itinéraires relatés ici sont enrichissants mais aussi émouvants. Une nouvelle identité française plurielle est en cours. Ils seront bientôt des centaines de milliers à rejoindre la « crème des Beurs » !

La crème des beurs : de l'immigration à l'intégration, Philippe Bernard, Paris, Le Seuil, 2004, 332 p.

(S')intégrer sans (se) désintégrer

De tous les sujets qui émaillent le débat public dans notre société, le thème de l'intégration revient comme une litanie dans le discours politique de l'ensemble des pays européens. Ce thème est celui qui exaspère le plus les jeunes issus de l'immigration, pour la plupart nés ici. Ces propos frappent par leur parenté avec des propos similaires, entendus dans un autre contexte, dans une autre histoire, à plus de 150 ans de distance : c'était sous l'ère coloniale, à l'époque des missions d'évangélisation !



Ce dont il s'agit aujourd'hui, dans le contexte de notre société, ce n'est pas de remodeler des personnes (elles ont déjà leurs formes), mais d'intégrer les différences. Diverses contributions rassemblées ici débattent sur le mot et y apportent leurs différents éclairages selon leurs expériences de terrain.

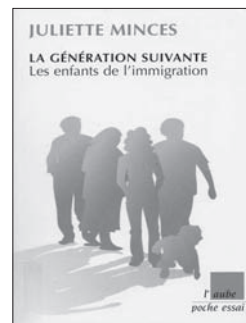
(S')intégrer sans (se) désintégrer, Vivre 13/ juin 2004, 78 p., édité par le Centre d'action laïque, Bruxelles, Patrice Dartevelle (sous la dir.de)

La génération suivante : les enfants de l'immigration

Poser le problème de l'accueil des enfants d'immigrés et de leur intégration dans le pays où ils vivent, c'est interroger nos sociétés en termes politiques et sociaux. La droite prétend qu'il ne s'agit pas des mêmes immigrations qu'avant-guerre, les immigrés d'aujourd'hui n'étant pas « intégrables » (car non-Européens et non-chrétiens) et réhabilite -fait particulièrement grave pour la démocratie- la xénophobie et le racisme dans le champ officiel de la politique. À gauche, on insiste sur les « cultures d'origine » dont le respect permettrait une meilleure intégration des parents et surtout des enfants. Comme si l'élément culturel était prépondérant. On oublie que les conditions économiques et le statut juridique sont des freins autrement puissants à l'intégration.

On attribue à l'ensemble des enfants d'immigrés - avec une insistance toute particulière à propos des fils de Maghrébins - un mal de vivre qui serait à l'origine de bien des méfaits ou des délits. Ce mal de vivre est grandement compréhensible. On ne peut en effet sortir totalement indemne de ces diverses formes de rejet ni de la contradiction permanente entre ce à quoi ils aspirent et ce à quoi ils ont droit. Un temps précieux a été perdu, depuis 20 ans que l'existence de ces jeunes et leurs exigences ont été occultées. Le fait d'avoir une « double culture » n'est pas, par définition, perturbateur. En fait, les jeunes se trouvent dans une situation intermédiaire, transitoire, qui leur confère une identité particulière, complète bien que métissée culturellement. Cette identité, ils pourraient mieux l'assumer si elle n'était pas tant controversée et présentée soit en termes négatifs, soit comme insatisfaisante.

La génération suivante : les enfants de l'immigration, Juliette Mincés, La Tour d'Aigues, L'Aube, 2004, 251 p.



Cathy HARRIS

L'AGENDA INTERCULTUREL

est édité par le

CENTRE BRUXELLOIS

D'ACTION INTERCULTURELLE ASBL

Avenue de Stalingrad, 24

1000 Bruxelles

tél. 02/513 96 02 - fax 02/512 17 96

cbai@skynet.be - www.cbai.be

Le CBAI est ouvert

du lundi au vendredi de 9h à 13h et 14h à 17h30

L'Agenda Interculturel est membre de l'ARSC -

Association des Revues Scientifiques et Culturelles.

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction

Nathalie Caprioli

CBAI: Marc André, Françoise Berwart, Massimo Bortolini, Tanju Goban, Cathy Harris, Pascal Peerboom.

Experts: Vincent de Coorebyter, Altay Manço, Thérèse Mangot, Marco Martiniello, Anne Morelli, Nouria Ouali, Andrea Rea, Fatiha Saïdi.

Mise en page: Pina Manzella

Impression: Edition et Imprimerie

Avec l'aide de la Commission communautaire française, du Service d'Education permanente, du Ministère de la Communauté française et de l'ORBEM.

Les textes n'engagent que leurs auteurs. Les titres, intertitres et brefs résumés introductifs sont le plus souvent rédigés par la rédaction.

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que le CBAI gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires de l'Agenda Interculturel. Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités du CBAI et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant au Centre. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui du Centre.

L'ABONNEMENT A L'AGENDA:

20 euros par an (Belgique),

30 euros par an (Etranger)

à verser au compte

001-0730521-90,

en n'oubliant pas

de préciser sur le virement

vos nom et adresse.

Centre Bruxellois d'Action Interculturelle

Avenue de Stalingrad 24 - B-1000 Bruxelles

Tél.: +32 2 513 96 02 - Fax: +32 2 512 17 96

E-mail: cbai@skynet.be - Site: www.cbai.be - CCB: 001-0730521-90

